



VOX

Juillet 2018 - No 110

49^E ASSISES AIACE 2018 VALENCIA (ESP)

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne



L'Italie, l'immigration et le Conseil
européen des 28 et 29 juin 2018
(pages 8 à 16)

contributeurs

ils ont contribué à ce vox... 3

éditorial

le mot du président 4

société

le populisme dans tous ses états 5

union européenne

un moment européen? 8

instabilité et turbulences 9

l'enjeu de l'immigration 12

UE et les "rogue states" 15

la raison au secours des migrants 16

relance européenne 17

brexit 19

opinion

quelle "Europe"? 21

union européenne

neue vorteile 23

conseil de l'UE

calculateur 24

union européenne

rgpg 25

assises de l'aiace

assises de l'AIACE Valencia 28

assises de l'AIACE poème 32

assises de l'AIACE photos 33

vie de l'aiace

section Belgique-België 41

section France 43

danske sektion 44

United Kingdom section 45

Ireland section 46

österreichische Sektion 47

section Hellas 48

secção portuguesa 48

Sweden section 49

bulletin d'adhésion 51

sezione Italia 52

section Luxembourg 54

accord commission-aiace 55

vie pratique

rollator 56

société civile

mieux connaître l'Europe 57

parlement européen

prix Sakharov 58

livre

Pierre Moscovici 60

ils nous ont quittés

63

Si vous êtes pensionné(e) et que vous souhaitez adhérer à l'AIACE, ayez l'obligeance de remplir le formulaire (page 51), ou sur le site web <http://bit.ly/2sW8zPk>, et de le renvoyer à l'adresse figurant page 2.



If you are retired and wish to join the AIACE, please complete the form (page 51) - or on the web site <http://bit.ly/2sW8zPk> and return it to the address on page 2.

Avertissement:

The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on pages 18 & 42.

Les informations publiées aux pages 18 & 42 n'engagent que le Pay Master Office (PMO).



Editeur responsable :

Joaquín Díaz Pardo

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

blancpi43@gmail.com

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
N105 00/036

(avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tel: 02-295.29.60 - Email: aiace-int@ec.europa.eu

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Tirage de «VOX»: 23.500 exemplaires



Groupe des participants
aux Assises de l'AIACE int. à Valencia
(pages 28 à 40)

Comité de rédaction :

Jean Guy Giraud

Egon C. Heinrich

Michael Hocken

Giovanni Livi

Raffaella Longoni

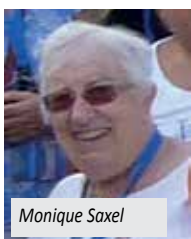
Marc Schober

Ludwig Schubert

Giovanni Sergio

Roger Vancampenhout

ILS ONT CONTRIBUÉ À CE "VOX" ...



Les opinions exprimées dans VOX sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'AIACE.

« PARTAGER UNE MÉMOIRE... »

« *Les beautés de l'Europe sont inséparables de la patine du temps humanisé* »
(Georges Steiner : « *Une certaine idée de l'Europe* »).

PAR JOAQUÍN DÍAZ PARDO PRÉSIDENT

Les ASSISES offrent l'occasion de concilier contraintes statutaires et convivialité, dans un cadre qui permet aux participants de réfléchir sur l'Europe et en même temps de s'identifier dans une culture commune, mais respectueuse de nos diversités.

Une brève rétrospective des trois dernières Assises peut se résumer comme suit : en 2017 à Maastricht on a voulu sans doute rendre hommage à cette charmante ville aux trois frontières et à la signature du Traité du même nom, ce dernier ayant permis une avancée remarquable dans l'itinéraire européen. En 2016 Trieste a permis de nous pencher sur cette Europe pleine d'histoire et de culture. Une ville qui nous invitait à réfléchir à ce carrefour des cultures qui n'a jamais cessé de nourrir les méditations de Claudio Magris. La présence de l'Europe est palpable dans les cafés dont G. Steiner fait mention comme signe identitaire européen en se référant à James Joyce, habitué de ces cafés où il consommait son cappuccino. Et c'est toujours à Trieste que nous retrouvons l'empreinte de ce monde européen dont témoignait Stefán Zweig, avec nostalgie et amertume dans son livre « Le monde d'hier ».

Valencia est un témoignage tout aussi fort de la beauté et de la patine de l'histoire marquée par un humanisme à l'échelle européenne.

Lors de la réception d'accueil organisée au début de nos ASSISES, j'ai voulu mentionner : une terre romaine (Valentia, terre de « valientes », de courageux, comme l'avaient baptisé — paraît-il — les armées de Rome, marquée plus tard par le monde arabe... et enfin européen.

J'ai recouru, à cette occasion, à trois références : Luis Vives, le grand humaniste valencien qui avait échappé à la persécution anti-juive, proche d'Erasmus, confrère de Thomas More, formé à Paris, ayant vécu à Oxford et à Bruges ; le peintre unique Joaquín Sorolla dont les œuvres reflètent la lumière flamboyante de la Méditerranée ; ou cet exemple inouï de démocratie avant la lettre qu'est le « Tribunal de las Aguas », le Tribunal des Eaux, d'origine médiévale.

Comme partout en Europe, cette « patine du temps humanisé » est visible dans les villes qui ont accueilli ces trois dernières ASSISES et où les anciens de l'UE se sont retrouvés pour partager à leur tour « une mémoire commune ».



Notre mémoire, si je peux me permettre une certaine rhétorique, relève du domaine des anciens combattants. Des anciens combattants d'une armée de paix : la Fonction publique européenne que nous sommes appelés à mettre en valeur. Comme j'ai eu l'occasion de le répéter à plusieurs reprises lors de nos réunions aux ASSISES, notre chère Fonction publique européenne a fait l'objet de critiques, souvent malsaines. Et, cela à tel point que trop souvent une propagande négative ciblée sur les « Eurocrates » a joué un certain effet d'intimidation. Et pourtant nous devons montrer notre fierté d'appartenir à cette armée de paix qui a été un instrument fondamental de la construction européenne.

Nous, les anciens de l'UE, pouvons en témoigner ! C'est un leitmotiv que j'ai volontairement réitéré au cours de nos réunions statutaires lors de nos dernières ASSISES : l'AIACE doit

continuer à être un témoin vivant de la noblesse et de la valeur de la Fonction publique européenne et, notamment, d'une certaine conception de celle-ci.

L'assemblée générale, ainsi que les autres réunions de travail (les échanges d'information avec les représentants des administrations, le Conseil d'Administration, les ateliers ou l'helpdesk - voir le rapport du Secrétaire général), se sont déroulées avec le bilan positif escompté. Devant une audience avertie et enthousiaste, les conférenciers invités ont rappelé un des buts des ASSISES : offrir un espace de débat sur l'Europe.

Pour le nouveau Président et le nouveau Vice-président de l'AIACE internationale, c'était naturellement l'occasion de se présenter formellement aux participants. Ils l'ont fait en résumant les grandes lignes et les centres d'intérêt qui devront guider nos futurs travaux, en tenant compte des priorités de nos partenaires institutionnels, dans un esprit de dialogue et de concertation. De nombreuses interventions ont caractérisé nos débats actifs et intéressants et méritent dès lors d'être prises en considération.

En conclusion, j'ai souligné l'intérêt de mener une réflexion au sein de notre Association sur la Fonction publique européenne et son rôle passé et futur d'acteur fondamental dans le processus d'intégration européenne.

Cet esprit a marqué la finalisation de ces Assises qui ont donné aux anciens l'opportunité de partager une mémoire commune, celle d'avoir fait partie de la Fonction publique européenne.

LE POPULISME DANS TOUS SES ÉTATS

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

En guise d'introduction

Dans VOX n° 96 de novembre 2013, j'avais, dans un article intitulé « L'UE face aux populismes – Un essai d'explication », fait le point de la situation de l'époque et, politologues et experts à l'appui, exploré les causes de ces glissements des opinions publiques dans plusieurs pays de l'Union européenne et hors Union : le ou plutôt les populismes désignent des partis, mouvements ou courants politiques qui opposent le « peuple » à l'« élite » des gouvernants et à l'« establishment » politique. Ce faisant, ils entendent restituer au « peuple » les droits ou les pouvoirs dont il aurait été privé : le contrôle de son territoire face à l'immigration de masse, le contrôle de sa sécurité face au terrorisme, le contrôle de son économie face à la mondialisation, le respect de sa « démocratie » interne vis-à-vis de l'Europe « supranationale », etc. Et, puisque l'article avait été écrit à moins d'un an des élections européennes de 2014, il en appelait aux institutions de l'Union, en particulier au PE, ainsi qu'aux dirigeants et partis politiques nationaux « pro-européens » afin de ne pas laisser passer l'occasion des échéances de 2014 pour défendre les acquis et les valeurs de l'Union.

Je me suis risqué à refaire l'exercice à moins d'un an des élections européennes de mai 2019. Des partis populistes, à la droite comme à la gauche de l'échiquier politique, ont continué à s'implanter dans nombre de pays européens : Autriche, République tchèque, France, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Italie... Par ailleurs, nous avons analysé dans Vox n° 109 de mai dernier la dérive observée, notamment en Hongrie et en Pologne, vers des « démocraties il-libérales ».

L'état des lieux

Une étude très documentée, « The State of Populism in Europe 2017 », publiée en ligne conjointement par FEPS — Foundation for European Progressive Studies, Policy Solutions & Friedrich Ebert Stiftung Budapest —, a systématiquement analysé les tendances populistes observées dans les 28 pays membres de l'UE et placé le projecteur sur cinq pays dans lesquels des scrutins électoraux ont été organisés en 2017 : Autriche, République tchèque, France, Allemagne et Pays-Bas. Les lectrices et lecteurs de Vox se référeront aux chapitres de l'étude pays par pays qui suscitent leur curiosité et leur désir d'en savoir plus. Depuis cette publication en décembre 2017, les élections du 4 mars 2018 en Italie ont provoqué le séisme politique que l'on sait. Ne commettons toutefois pas l'erreur du « déni de démocratie » commise par certains qui ne veulent entendre aucun argument avancé par des « populistes ». Il est loin le temps, c'était en l'an 2000, où un ministre belge des Affaires étrangères, aussi bien intentionné fût-il, avait déconseillé aux Belges « d'aller skier en Autriche » au motif que le FPÖ, parti d'extrême droite, avait fait son entrée dans le gouvernement autrichien : 17 ans plus tard, le FPÖ est de retour aux affaires.

À cet égard, si l'on doit partager l'opinion du président Juncker, cité dans LE MONDE du 31 mai dernier, qui déclarait « Il ne faut pas courir derrière les populistes, qui posent souvent de bonnes ques-

tions, mais donnent de mauvaises réponses (...) », la mise en place du nouveau gouvernement italien risque de mettre les nerfs des dirigeants européens à rude épreuve : Bruxelles, Francfort, Berlin... sauront-ils apporter les bonnes réponses aux attentes des électeurs italiens ? Sauront-ils prendre la mesure de ces attentes ? En tant que « non-économiste atterré », je donne ma préférence, par rapport à la déclaration controversée (en substance) du commissaire Oettinger sur la leçon que les « marchés » seraient susceptibles de donner aux électeurs italiens, à la déclaration du commissaire Moscovici du 28 mai dernier (citée dans la Chronique du MONDE) « J'avais dit que je travaillerais avec le ministre des Finances quel qu'il soit, si cela avait été Savona, je l'aurais accepté. Il faut arrêter de penser qu'à Bruxelles, on impose tel ou tel choix démocratique. » Entre-temps, Paolo Savona, dénommé « économiste anti-euro », est devenu... ministre des Affaires européennes... Mais pour combien de temps ?

Les causes

L'on voit donc que, par rapport aux années 2013 et 2014, les causes profondes du ou plutôt des populismes, comparables, mais variables ou agrégées selon les pays concernés, se sont



largement exacerbées. Tout aussi, sinon plus, déterminants que les phénomènes eux-mêmes sont les perceptions qu'en ont les opinions publiques. Répétons-le : les populismes se nourrissent des peurs, justifiées ou entretenues, engendrées par l'immigration qui porterait atteinte aux identités nationales, par la stagnation économique imputable à la mondialisation, par le terrorisme qui serait encouragé par l'ouverture incontrôlée des frontières, par le sentiment de dépossession des droits des citoyens au profit des « élites » au pouvoir : le « déficit démocratique ».

Si la crise financière et des dettes est derrière nous, en particulier dans la zone euro, elle peut resurgir dans le contexte de l'instabilité politique en Italie. Par ailleurs, la situation économique de plusieurs pays de la zone reste préoccupante et marquée par un chômage de masse dans certains pays du sud, en particulier l'Italie : il n'est dès lors pas étonnant que nombre de jeunes (pas tous, comme le souligne Véronique De Keyser op. cit.), mais aussi de membres des classes dites moyennes et populaires, se détournent de la

démocratie « représentative » ou « libérale » et se rallient aux populismes « antisystèmes ».

Au risque de sortir des archives une boutade maintes fois répétée de Winston Churchill, à savoir que « *La démocratie est le pire des régimes, à l'exception de tous les autres* », je ne crois pas inutile d'en rappeler le contexte : en ces temps-là, l'Europe se dirigeait vers la plus effroyable tragédie de son histoire. Après l'année qui marqua le terme de ce conflit, la démocratie allait reprendre ses droits dans les pays d'Europe occidentale sous le parapluie américain. Un retour vers la barbarie est désormais impensable, ce qui ne veut pas dire que nous devons baisser la garde devant les atteintes observées ici et là contre la démocratie et surtout que nous ne devons pas réfléchir aux causes de cette désaffection et aux remèdes à y apporter.

« **People vs. Democracy - Why our freedom is in danger and how to save it** » est le titre de l'ouvrage de Yascha Mounk, chercheur à Harvard. Si le « *people* » se détourne de la démocratie « libérale »

Une petite bibliographie plurilingue

Comme en 2013, j'ai pioché dans les publications écrites ou en ligne de quelques éditeurs de renom et « think tanks » politiques. J'en livre les titres aux lectrices et lecteurs de VOX en langues originales ou en traductions.

Il m'a fallu faire un choix : selon vos préférences linguistiques, lisez en anglais (USA) cet essai érudit de Yascha Mounk, chercheur d'origine allemande émigré aux États-Unis et maître de conférence à Harvard ou cette étude remarquablement documentée, à lire en PDF sur le site de FEPS, Foundation for European Progressive Studies, cités plus haut.

Si vous comprenez l'italien, vous pourrez écouter, grâce à la magie d'internet et à l'aide de votre moteur de recherche, le débat public entre Ilvo Diamanti et Marco Revelli, animé par Massimo Giannini, centré sur leur ouvrage au titre évocateur « *Popolocrazia* ». Encore en allemand et en traduction française : « *Was ist Populismus ?* » (« *Qu'est-ce que le populisme ?* ») : un essai de Jan-Werner Müller.

Je recommanderai enfin le petit livre, lucide et optimiste contre vents et marées, de ma compatriote, ancienne députée européenne Véronique De Keyser.

1. « **The People vs. Democracy** » Yascha Mounk

Harvard University Press 2018

2. 'The State of Populism in Europe 2017 – With special focus on the populists in Austria, the Czech Republic, France, Germany and the Netherlands'

Published by: FEPS – Foundation for European Progressive Studies Rue Montoyer 40, 4th floor – 1,000 Brussels, Belgium

www.feps-europe.eu

<http://bit.ly/2KyAXn1>

3. 'Popolocrazia' Ilvo Diamanti Marco Revelli con Massimo Giannini

Editeur: Palazzo Re Enzo Salone del Podestà - La Repubblica delle Idee 2017 a Bologna

<http://bit.ly/2tEo7Ki>

4. « **Was ist Populismus ? – Ein Essay** » (Orig. DE) Jan-Werner Müller

(Suhrkamp 2016)

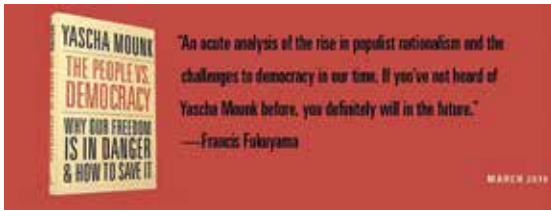
Trad. EN « *What is Populism?* » (University of Pennsylvania Press 2016)

Trad. FR « *Qu'est-ce que le populisme ? – Définir enfin la menace* »

Traduit de l'allemand par Frédéric Joly (Premier parallèle 2016)

5. « **Une démocratie approximative — L'Europe face à ses démons** »

Véronique De Keyser (CAL – Centre d'Action Laïque 2018)



et de la « démocratie représentative », qui faut-il blâmer ? Il s'en détourne quelquefois à tort, parce que le fonctionnement de la démocratie est complexe et que le « peuple » peut être manipulé, mais aussi, et peut-être plus souvent, parce que la démocratie fonctionne mal ou que son fonctionnement est mal expliqué. Yascha Mounk pointe, d'une part, la multiplication des « droits sans démocratie » (« Rights without Democracy ») : la complexité des relations internationales fait qu'un nombre croissant de questions importantes sortent du débat public pour rester l'apanage de cénacles technocratiques. Cette tendance a récemment été illustrée par l'épisode du CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement), l'accord commercial bilatéral entre l'UE et le Canada, qui suscita des critiques du petit parlement wallon, censé le ratifier sans poser trop de questions. Il pointe d'autre part, la dérive vers « la démocratie sans droits » (« Democracy without Rights ») : les populistes qui entendent restituer le pouvoir au peuple, mais sapent les « contre-pouvoirs » : le respect de l'état de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la garantie des droits individuels, la liberté d'expression et de la presse.

Notre auteur identifie à son tour trois facteurs qui expliquent pourquoi les deux composants essentiels de la démocratie libérale, à savoir les droits individuels et la volonté populaire, sont récemment entrés en conflit, à la fois dans certains pays européens et dans l'Amérique de Donald Trump. En premier lieu : la stagnation économique qui affecte des territoires et des populations. En deuxième lieu : les craintes de l'immigration de masse et d'une démocratie multiethnique. Enfin, l'utilisation systématique par les populistes des formidables moyens de diffusion offerts par les médias et réseaux sociaux, en particulier des « fausses nouvelles » ou « fake news ».

Les remèdes

Soyons-en conscients et ne nous berçons pas d'illusions ni de bons sentiments : les populismes sont là pour durer. Cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir et d'agir face au défi qu'ils représentent, comme le préconise notre chercheur de Harvard. En premier lieu, il importe de mettre en garde contre le retour des nationalismes et de la xénophobie, que ce soit dans les pays européens ou aux États-Unis : il plaide pour un « patriotisme inclusif », à charge pour les nouveaux arrivants de respecter les valeurs et les règles des pays d'accueil. D'où le contrôle des frontières nationales ou, dans le cas de l'UE, des frontières extérieures. En second lieu, si l'économie doit rester ouverte, des accords entre États doivent être conclus pour combattre la fraude et l'évasion fiscales. Par ailleurs, l'UE doit poursuivre la lutte contre le dumping social et

pour la convergence économique entre les États membres. Enfin, il importe de promouvoir l'éducation civique de la jeunesse. À ces mesures que l'on aurait tort de réduire à un catalogue de bonnes intentions, j'ajouterais la mise en garde contre le retour de l'unilatéralisme illustré par les initiatives de Donald Trump contre l'accord international sur le climat, contre l'accord sur le nucléaire iranien, contre le multilatéralisme en matière de commerce international. Entre l'élection de Trump, la montée des populismes en Europe et la multiplication des « démocraties », ces dictatures déguisées aux confins de l'Union, l'avenir a rarement été aussi incertain. Mais ne nous y trompons pas : le destin des Européens est dans leurs propres mains.

Le populisme anti-euro:

Aux causes générales du populisme s'ajoute, dans plusieurs pays de la zone euro, et ce, depuis la crise financière et des dettes souveraines de 2008, une désaffection certaine vis-à-vis de la monnaie commune. Et s'agissant de l'Union économique et monétaire (UEM), les prochains mois et les prochaines semaines nous diront si les dirigeants européens seront capables de discernement et de solidarité.

Quelles positions prendront les nouveaux gouvernements mis en place, notamment en Italie et en Espagne? Quelles seront les suites concrètes données aux propositions du président Macron comportant en particulier la création d'un budget substantiel de la zone euro, d'un véritable Fonds monétaire européen et d'un vaste plan d'investissement publics?

L'Allemagne, les Pays-Bas et d'autres comprendront-ils que la religion de l'austérité et le fétichisme budgétaire ne nous tireront pas d'affaire. Arrêtons de répéter en boucle que la dette est une faute et que toute « Union des dettes » doit être bannie (« Schuld ist Schuld » - « Keine Schuldunion ! »). La dette est certes un dysfonctionnement de l'économie qu'il importe de réparer, mais pas à n'importe quel prix. Au plus fort de la crise grecque, la chancelière Merkel avait eu ces mots : « *Scheitert der Euro, dann scheitert Europa* » : « Si l'euro échoue, l'Europe échouera ». Désormais, dans cette « Europe de la dernière chance », ainsi que la qualifiait le président Juncker à l'entame de son mandat, il faut impérativement mettre les actes en adéquation avec les paroles. Les élections européennes en 2019 approchent. Quel sera le poids des populistes et europhobes de tout poil dans la nouvelle constellation qui sortira des urnes ? Les électrices et les électeurs en décideront.

Conclusion

Je ne peux que répéter ma conclusion d'octobre 2013 citée plus haut : « Puisse l'UE, face à ces menaces, illustrer le proverbe africain "On ne jette des pierres que sur l'arbre qui porte des fruits". Les institutions de l'Union, en particulier le Parlement européen, les dirigeants et les partis politiques "pro-européens" ont d'ici aux élections et autres échéances de 2019 une chance unique (une dernière chance ?) de confirmer l'adage et de préparer l'avenir. Ils ne peuvent la laisser passer ».

VANCAMPENHOUT.ROGER@SKYNET.BE

UN MOMENT EUROPÉEN ?

C'est le titre d'un des premiers articles du **Rapport Schuman** sur l'Europe (État de l'Union 2018) publié le 28 mars 2018 par la Fondation Robert Schuman et du Centre Wilfried Martens sous la direction Thierry Chopin et Michel Foucher.

PAR ERIK HALSKOV

Dans sa chronique au Monde le 5 avril 2018, l'éditorialiste Alain Frachon trouve, avec le rapport Schuman, « une manière pragmatique et factuelle de regarder ce qui marche et ne marche pas au sein de l'Union », évitant « le romantisme incantatoire » souvent porté par des formules creuses, du « blabla » stérile comme « la nécessité de refonder le projet européen », « l'approfondir » ou encore « franchir un pas supplémentaire dans l'intégration », des formules que M. Frachon qualifie de « tendances pratiques vaudou ».

Si l'on évite l'idéalisation de l'Union et si l'on s'efforce de comprendre que l'Union est une laborieuse négociation permanente entre ses membres, alors on peut avancer, comme le fait Jean-

Dominique Giuliani, le président du conseil d'administration de la fondation Schuman, que nous vivons peut-être un moment européen. Et j'ajouterais que nous vivons peut-être un moment européen malgré, et parfois même à cause d'un contexte particulièrement ardu caractérisé par un Brexit incompréhensible, une Amérique imprévisible et, tout récemment, l'Italie qui bascule dans l'europhobie et le souverainiste, le tout « coloré » une peu partout par des populismes de plus en plus virulents.

Lorsqu'on jette un regard sur le monde à travers tous les différents paramètres, l'Europe fait plutôt bonne figure, qu'il s'agisse de la croissance retrouvée, le recul du chômage, la création de richesses, sans que l'UE échappe pour autant aux pathologies actuelles du capitalisme, à savoir la stagnation des salaires et les inégalités menaçantes. En plus, force est de constater que l'Europe est un continent envié par le reste du monde parce qu'il est le continent du droit, comme le mentionne Alain Frachon dans sa chronique en citant Pascal Bruckner.

Le rapport est composé de 6 grands chapitres, dont le 4e est un entretien avec Emmanuel Macron :

- 1) Quels enjeux politiques pour l'Union ?
- 2) Quelle politique économique pour l'Europe ?
- 3) L'Europe dans le monde
- 5) Synthèse de l'Europe politique.

Chaque chapitre contient entre 5 et 7 articles écrits par des auteurs renommés.

Le 6e chapitre est dédié à l'Union européenne vue par les statistiques, d'une richesse impressionnante.

Dans l'introduction de sa chronique au Monde, Alain Frachon écrit : « L'Union européenne souffre d'une maladie française. Elle ne s'aime pas. Elle se complaît dans la contemplation de ses faiblesses. Elle ignore ses succès et radote à l'infini sur ses échecs. Pourtant, elle tourne, bien moins mal qu'on ne le dit souvent. Mais porter un regard plus serein sur l'Europe suppose un préalable : sortir de l'exercice de dénigrement permanent que les europhiles affectionnent autant que les europhobes. » Pour ce faire, le rapport Schuman vaut bien le détour.

Le rapport Schuman peut être commandé ou lu en ligne sur le site :

<https://www.robert-schuman.eu/fr/>

Le rapport est également disponible à la Librairie Européenne The European Bookshop, Rue de l'Orme 1, B-1040, Bruxelles.



INSTABILITÉ & TURBULENCES EN VUE L'ITALIE AU CENTRE DE L'ATTENTION

Lorsqu'en fin mars dernier, pour le VOX 109, j'ai écrit les quelques lignes sur « l'inconnue Italienne », la future composition du gouvernement n'était pas évidente, ni d'ailleurs ses retombées immédiates.

PAR PIERRE BLANCHARD

Depuis le 1^{er} juin 2018, ce pays fondateur de l'Union rejoint les rangs des souverainistes et populistes ¹ (voir pages 5 à 7) grâce à une nouvelle majorité gouvernementale issue des élections du 4 mars.

La formation du nouveau gouvernement

Le 4 mars 2018, aucun parti ou alliance n'atteint les 40 % ² nécessaires pour obtenir la majorité dans les deux chambres. Après l'attribution des Présidences des chambres, les négociations entre les différentes formations s'engagent rapidement. À plusieurs reprises elles frôlent l'échec avec le risque de nouvelles élections anticipées.

En mai, contre toute attente, le **Movimento 5 Stelle (M5S)** et la **Lega** s'entendent. La **Ligue**, menée par M. Salvini, quitte l'**Alliance du Centre droit** formée pour la campagne électorale. Elle laisse **Forza Italia (FI)** et **Fratelli d'Italia (Fdi)** extrême droite) ainsi que le **Partito Democratico (PD)** dans l'opposition.

M5S et la **Ligue** — étrange couple politique — concluent rapidement un **contrat** de gouvernement. Cette coalition postélectorale surprenante totalise 49 % des suffrages (avec respectivement 32 % et 17 %), et jouit ainsi d'une majorité parlementaire assurée dans les deux chambres.

La **Ligue** et **M5S** désignent un Premier ministre, le Professeur Giuseppe Conte, avocat novice politique de tendance **M5S**. Une première tentative de formation du gouvernement échoue le 23 mai, bloquée par le Président S. Mattarella qui refuse de nommer un ministre de l'économie eurosceptique et anti euro, auteur de plusieurs thèses sur la sortie de l'Italie de la Zone euro pour échapper aux contraintes de l'UE.

Après la première crise déclenchée par cette intervention présidentielle, la coalition M5S-Ligue confirme le 1^{er} juin le nouveau gouvernement du Premier ministre, Professeur Giuseppe Conte, avec un autre ministre des finances³ que le Président Sergio Mattarella entérine.

Les dirigeants respectifs du **M5S** et de la **Ligue**, Luigi Di Maio et Matteo Salvini, deviennent ainsi les deux vice-présidents du Conseil.

1 L'inscription de la Ligue au PE dans le groupe politique - ENF, Europe des nations et des libertés — avec entre autres M. Le Pen (FR) et N. Farage (UK) indique clairement son orientation politique. M5S est inscrit en tant qu'indépendant.

2 Selon la loi électorale en vigueur, la coalition de centre droit n'ayant pas obtenu 40% elle n'a pas de majorité à la chambre et/ou au Sénat avec la possibilité de constituer le gouvernement.

3 Le controversé Paolo Savona, économiste anti-euro, devient ministre des Affaires européennes, tandis qu'Enzo Moavero Milanese, fort de son expérience bruxelloise, atterrit au ministère des Affaires étrangères. Giovanni Tria, professeur d'économie politique proche de la Ligue, mais pro-euro, devient ministre de l'Économie et des Finances.



Le contrat de mariage politique

Les deux partis qui ne partageaient quasiment aucune orientation ni pendant ni après les élections rédigent un contrat — dit « Salvimaio » de 49 pages et 29 chapitres — reprenant la plus grande partie de leurs programmes respectifs, parallèles pas vraiment compatibles, voire franchement contradictoires.

Pour **M5S** y figurent des propositions largement inspirées de la problématique sociale et économique de l'Italie du Sud, dont le « revenu de citoyenneté » qui en constitue la pierre angulaire.

Les points inscrits par la Ligue reflètent la réalité de l'Italie du Nord -économiques et fiscaux-, avec entre autres l'instauration d'un système de « flat tax⁴ » pour alléger la pression fiscale sur les entreprises et les particuliers. Il reprend la lutte contre l'immigration qui serait responsable de l'insécurité et de beaucoup d'autres maux.

M5S projette d'avoir un recours massif aux dépenses publiques pour soutenir l'économie et le social, mesures censées sortir de nombreux Italiens de la pauvreté et du chômage. La **Ligue** prévoit de réduire les impôts et, de ce fait, les recettes publiques.

Le gouvernement **Conte** doit réussir la quadrature du cercle : faire plus de dépenses au sud du pays avec moins de ressources provenant des riches régions du nord. Le cadre financier de l'UE en matière de déficit budgétaire (moins de 3 %) et de réduction de la colossale dette italienne (plus de 132 % du PIB) s'impose. Fin juin, le nouveau ministre de l'Économie et des Finances confirme rapidement le respect de cette politique à Bruxelles. Les marchés financiers restent vigilants comme le « Spread⁵ » qui a déjà

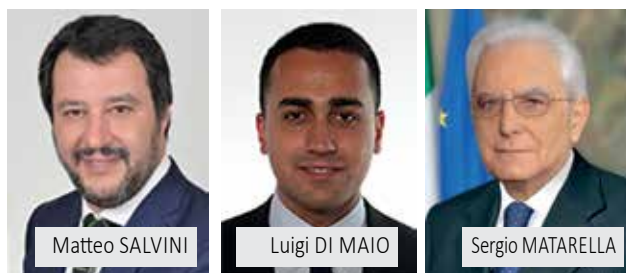
4 L'impôt à taux unique, dans le projet à deux taux 15 et 20% avec des déductions censées assurer la progressivité inscrite dans la constitution.

5 Taux différentiels d'intérêt entre deux taux de la dette publique exprimé en points ; entre le taux auquel emprunte l'Allemagne sur dix ans (le plus bas du marché européen) et, un autre taux souverain, en l'occurrence, quand on parle de l'Italie, celui auquel

sérieusement augmenté fin juin devant l'inquiétante crispation européenne sur la « migration » et le coût des mesures envisagées⁶. En politique extérieure, les premières déclarations de M. Salvini ont été en faveur du rétablissement de liens plus directs avec la Russie de V. Poutine et une position critique sur les sanctions en cours.

Le véritable leader du gouvernement

M. Salvini, Vice-Président du Conseil néo ministre de l'Intérieur et Secrétaire général de la **Ligue**, sur les sujets les plus variés, mais principalement sur l'immigration, devient de facto le leader médiatique et politique.



Il impose sa politique xénophobe de gestion/refus de l'immigration en Italie, telle qu'annoncée durant sa campagne électorale, et la complète par l'aspect économique de la « flat tax » ainsi que de l'abolition de la Loi « Fornero » sur les pensions⁷.

Le Premier ministre G. Conte et l'autre Vice-Président L. di Maio — ce dernier étant titulaire de deux ministères clés⁸, dirigeant du **M5S** peinent à le suivre sur des terrains beaucoup moins propices aux déclarations démagogiques.

M. Salvini crée alors l'affaire de « l'Aquarius » — un bateau d'une ONG française envoyé par la coordination des sauvetages à Rome pour récupérer 629 personnes en difficulté sur un bateau pneumatique en perdition — en décrétant l'interdiction de son entrée en Italie. Il lance une violente campagne contre les ONG qui opèrent au large de la Libye, plus ou moins ouvertement accusées de connivence avec les passeurs ». Quant aux demandeurs d'asile eux-mêmes, il les considère comme des profiteurs...

La nouvelle crise de l'immigration vers l'Europe commence à la mi-juin, après celle des Balkans et de la Grèce, alors que les flux migratoires en méditerranée diminuent et redeviennent « gérables ». (Voir l'article de Jean Guy Giraud page 16) et celui sur l'immigration (page xx) ainsi que le lien avec le rapport 2017 chiffré de l'UNHCR¹⁰)

emprunte Rome (déjà 254 points le 26 juin 2018).

6 La plupart des experts estiment le coût du programme « *Salvimaio* » aux alentours de 100 milliards.

7 Loi de 2011 qui a repoussé l'âge de la retraite à 67 ans en moyenne.

8 Développement économique et Travail.

9 Une vidéo sur l'action de ce bateau.

https://www.youtube.com/watch?v=t7uIRd8_Brg

10 L'Italie dans l'UE n'apparaît pas dans les données des pays recevant le plus de réfugiés contrairement à la Suède, l'Allemagne et Malte. Document UNHCR 2017: Global Trends IN 2017 FORCED DISPLACEMENT <http://unhcr.org/5b27be547.pdf>

Désigner des ennemis facilement identifiables, un souvenir douloureux

Les migrants sont devenus en Italie le carburant électoral de la **Ligue** qui exploite la xénophobie. M. Salvini réussit à désigner des « ennemis » facilement identifiables comme boucs émissaires, en amplifiant les arguments de sa campagne électorale au niveau de son ministère : les immigrés sont responsables de l'insécurité et l'Europe (Bruxelles) et la politique d'austérité européenne devient la cause principale des millions de gens sous le seuil de pauvreté en Italie. Il n'hésite pas à régulièrement utiliser la dialectique de sinistre mémoire, de « l'orgueil et de l'honneur » du peuple italien qui ne « sera plus aux ordres de personne ».

Il fustige les donneurs de leçons, particulièrement le Président français E. Macron qui lui, dénonce le populisme « ... comme une lèpre qui gagne l'Europe... et le "... nationalisme qui renaît" ».

Pourtant, selon un sondage vers la mi-juin 2018, cette clameur médiatique permanente semble convenir à 57 % des Italiens et est même récompensée par une relative victoire — très faible taux de participation — de la **Ligue** aux élections administratives partielles.

Hélas les citoyens italiens semblent ignorer que la véritable menace interne — par définition moins visible — reste la corruption et la mafia dans toutes ses déclinaisons : la *N'drangheta*, la *Sacra Corona Unita*, *Cosa nostra*, etc. Ces derniers auront plongé le pays dans l'insécurité et fait plus de victimes directes et indirectes que ce que l'on ne pourra jamais attribuer aux immigrés le plus souvent en quête de survie. A noter que le fameux contrat de gouvernement ne mentionne pas de manière suffisamment explicite, structurée et déterminée la volonté et la nécessité de lutter contre le fléau de la mafia.

L'Italie, ce grand pays avec ses remarquables ressources humaines, intellectuelles et créatives mérite mieux que cela !

L'Italie, au centre de l'attention, rejoindra-t-elle les eurosceptiques ?

Forte de son slogan « *les Italiens d'abord* » clairement emprunté à D. Trump, la nouvelle orientation politique eurosceptique de l'Italie n'améliore pas le climat général au sein de l'UE, déjà beaucoup moins propice, deux ans après le référendum sur le Brexit, à une relance que les citoyens européens attendaient. Les divers signaux émis par le gouvernement, pour le moment, témoignent d'une volonté peu disposée à faire avancer l'UE...

Le Brexit, se confirme avec la dernière victoire de T. May aux Communes (voir pages 19 et 20) et la promulgation de la loi sur le Brexit le 26 juin. Toutefois, la négociation avec l'UE — dans un climat de division interne des plus inquiétants, rythmé de manifestations europhiles (voir page 20) doit être finalisée pour la fin de l'année 2018.

Une période d'instabilité s'annonce jonchée d'obstacles, et amplifiée par la campagne des élections du Parlement européen

union européenne instabilité et turbulences

jusqu'au printemps 2019. Cette période sera assez longue et accentuée par les luttes intergouvernementales au sujet du renouvellement des dirigeants des institutions de l'UE. La finalisation des négociations sur le budget pluriannuel de l'UE à long terme pour la période 2021-2027 prendra aussi du temps et de l'énergie.

Un climat mondial alourdit celui de l'UE

À l'extérieur de l'UE, c'est évidemment la suite du désastreux G7 et le comportement décisionnel erratique aux États-Unis du Président D. Trump qui sont les plus inquiétants. Les conséquences inévitables sont déjà sensibles en Europe. Le début d'une guerre commerciale sur des droits de douane mine le libre échange mondial.

Les mauvais présages pour le monde s'accumulent avec la sortie des États-Unis de l'accord sur l'Iran, la paix au Moyen-Orient qui s'éloigne, le pouvoir grandissant aux portes de l'UE de R. T. Erdogan en Turquie, conforté par le résultat des élections anticipées, la Nato en crise, etc.

L'ingérence de D. Trump dans les politiques des EM se conjugue avec celle plus discrète, mais croissante, de la Russie de V. Putin qui reçoit un soutien italien... et exhibe sa vitrine du mondial de football alors qu'il subit les sanctions de l'UE et des États-Unis ! La Chine poursuit discrètement et efficacement son expansion économique, commerciale et politique partout où des opportunités se présentent, en particulier en Afrique. Elle a également confirmé cette stratégie jusque dans la rencontre très médiatisée entre Kim Jong-un, Président de la petite Corée du Nord et le Président des États-Unis, superpuissance... militaire et économique. Enfin occulté par des jeux politiques soi-disant plus pressants, les effets du changement climatique marqué par la sortie des États-

Unis de la COP 21 sont de plus en plus souvent ressentis aux quatre coins de la planète.

Un peu d'optimisme et de réalisme

Tous les espoirs de progrès ne sont pas perdus. Les conclusions du récent Conseil des ministres Franco-Allemand du 19 juin le montrent.

Il a débouché sur une première : la déclaration de Meseberg par la chancelière A. Merkel et le Président E Macron visant un accord de principe pour la création d'un budget de l'Eurozone en 2020. Cette simple déclaration, est hélas, déjà vivement critiquée dans les deux pays, alors qu'aucun détail n'est connu. Le couple a également abordé la question de l'immigration relancée par l'Italie. Enfin, des avancées de coopérations bilatérales dans le domaine des équipements militaires lourds ont également été annoncées.

Il faut rappeler que selon les traités, les décisions de l'UE sont le résultat de négociations et donc de compromis entre les 28-27 États membres, dont un nombre croissant devient désormais réticent à un renforcement de l'Union (voir page 15).

L'entrée politique inattendue d'un nouveau gouvernement italien ayant une combinaison politique eurosceptique, souverainiste et antisystème, ainsi que la détérioration du climat économique mondial pourraient contribuer à créer instabilité et turbulences des au sein de l'UE !

Le sommet des 28 et 29 juin¹¹ est donc primordial, voire décisif.

¹¹ Voir page 14

Les dirigeants de l'UE débattront également du Brexit (dans une configuration de l'UE à 27) et de la zone euro (dans le cadre du sommet de la zone euro).



DÉCLARATION DU SOMMET DE LA ZONE EURO du 29 juin 2018
Le Sommet de la zone euro a accueilli favorablement les contributions nationales, y compris celle présentée par la France et l'Allemagne¹, et est convenu de s'accorder sur plusieurs mesures telles que : le paquet bancaire ; le lancement des négociations du système européen d'assurance des dépôts ; les modalités de fonctionnement relatives à la poursuite du développement du MES² d'ici décembre 2018, etc.

Le sommet de la zone euro reviendra sur ces questions en décembre 2018.

¹ Déclaration franco-allemande de Meseberg (ci-dessus)

² Mécanisme européen de Stabilité de 2012 (peut lever des fonds jusqu'à 700 milliards d'euros) Organisation intergouvernementale. Il remplace le Fonds européen de stabilité financière (FESP) et le Mécanisme européen de stabilité financière de 2011(MESF)



IMMIGRATION : ENTRE L'ENJEU ITALIEN ET LA CRISE POLITIQUE DANS L'UE ?

LES DEUX SEMAINES AVANT LE SOMMET DES 28 ET 29 JUIN

Il faut reconnaître que depuis plusieurs années, l'Italie est restée seule dans l'UE face aux débarquements continus d'un grand nombre de migrants en provenance des côtes de l'Afrique, puis à devoir les gérer.

PAR PIERRE BLANCHARD

Dans ce contexte, le 10 juin M. Salvini, ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement a lancé la bataille sur l'immigration avec l'odyssée de l'Aquarius interdit d'accoster dans un port italien (voir page 10).

Avec cette décision accompagnée d'une virulente attaque contre les ONG, il a brisé la logique de chacun pour soi qui a prévalu jusque-là. Les bateaux chargés de réfugiés sauvés de la noyade en mer ont été priés d'accoster ailleurs qu'en Italie, ou même, de ne plus opérer au large de la Libye. Dans ces conditions, le drame vécu par des hommes, des femmes et des enfants en

danger de mort en pleine mer, entassés sur des Zodiacs délabrés, défie les valeurs morales, humanitaires et de solidarité de l'UE.

En mer... des êtres humains

Les débarquements en Italie se poursuivent depuis des années, sans que personne hors Italie s'en émeuve particulièrement. Après l'Aquarius, plusieurs centaines de migrants recueillis sur deux autres bateaux ont été pris en « otage » par le gouvernement italien dans les mêmes conditions.

Le bateau commercial (Maesk) qui, selon la loi de la mer, a le devoir de porter secours à toute personne en difficulté sur sa route, est resté plusieurs jours au large de Malte pour finalement débarquer ses « passagers » dans un port sicilien.

Le destin a été plus compliqué pour l'autre bateau d'une ONG allemande battant pavillon néerlandais — le *Lifeline* — avec 234 migrants à bord. Après une longue attente ponctuée d'appels à l'autorisation d'accoster dans un des pays méditerranéens de l'UE,

Malte a ouvert son port ! Les opérations d'accueil des migrants se sont déroulées sans problème sous la supervision de fonctionnaires de l'UNHCR, tandis que pour d'obscures raisons, une enquête a été ouverte sur les agissements du Capitaine accusé d'avoir



enfreint les règles... dans son activité de sauvetage. M. Salvini a eu des mots très durs à l'encontre des ONG en méditerranée et du *Lifeline* en particulier, bizarrement rejoint sur ce cas par le Président français E. Macron. Quant aux migrants, ils seront répartis entre huit pays de l'UE, non sans avoir été préalablement soumis à une évaluation de leur demande d'asile dans un

« Initial reception centre ».

Au même moment, d'autres migrants, moins chanceux, à la demande de l'Italie, ont été « sauvés » par les garde-côtes libyens et... ramenés d'où ils venaient.

Tout le monde — sauf M. Salvini qui s'en réjouit — sait que leur sort sera peu enviable, voire aussi dramatique que leur odyssée en mer !

L'Italie qui soutient désormais cette politique de « zéro départ = zéro arrivée », a livré des nouveaux bateaux aux garde-côtes libyens assurés d'une formation pour ramener les migrants à leurs points de départ... ! L'expérience montre qu'une route migratoire fermée aux migrants est rapidement remplacée par une autre route (récemment les routes des Balkans et de la Grèce dans l'UE).

D'abord une crise politique UE ?

La soudaine question des migrants est redevenue urgente et politique alors que les chiffres¹ montrent un ralentissement très

important du flux migratoire² sur les côtes italiennes depuis le début 2018 (de 80 % et un niveau d'avant 2015).

M. Salvini, qui ne dévie pas de sa politique anti immigration qu'il a défini comme sa priorité, ignore la réalité incontestable des chiffres et laisse toujours démagogiquement entendre qu'il doit bloquer l'invasion de l'Italie pour la sécurité de la population.

Sur un sujet aussi sensible, il faut reconnaître au ministre de l'Intérieur italien d'avoir réveillé l'UE. Hélas, il a atteint ce premier objectif avec des déclarations et des décisions pour le moins « inadéquates », voire inacceptables lorsqu'il prend en otage des êtres humains bloqués en pleine mer.

À Bruxelles, le Premier ministre est prié de rester sur la même longueur d'onde que son ministre M. Salvini à Rome, qui clame haut et fort les vertus du repli national, l'appel à la communautarisation des flux migratoires, tout en menaçant de tout refuser, ou même d'utiliser le droit de veto de l'Italie au Sommet. Cette démarche inédite et incohérente peut être à la rigueur celle d'un parti politique, mais pas du gouvernement de l'un des plus grands et importants EM de l'UE ! La crise migratoire italienne, conjuguée à celle née en Allemagne entre la Chancelière A. Merkel et son ministre fédéral de l'intérieur, a enflammé l'atmosphère politique avant le sommet et mis en exergue ses divisions sur ce sujet, au risque d'aggraver la fragilité de la cohésion des 28/27... On peut se demander quel est l'intérêt légitime de l'Italie qui de toute façon, aura besoin de l'UE pour mener ne serait-ce qu'une partie de son programme gouvernemental.

migrants ont débarqué sur les côtes italiennes. 13 000 sont arrivés dans les 5 premiers mois de 2018, soit un très net recul. <http://bit.ly/2tK7LQk>

2 Infographie officielle du Conseil européen : <http://bit.ly/2NIUPLZ>

1 De 2014 à 2017 chaque année plus de 100.000

Une politique européenne des migrants est-elle possible ?

Le Sommet doit donner une réponse de l'UE au moins à l'Italie et... à l'Allemagne malgré leurs divergences, sans tomber dans des déclarations de principe trop vagues et générales. Globalement, dans l'UE et dans presque chaque EM, la pression de minorités xénophobes pousse les gouvernements à pratiquer des politiques toujours plus proches de ces extrémistes. L'immigration entraîne des conséquences sur la stabilité de la coalition gouvernementale entre la Chancelière A. Merkel (CDU) opposée à son ministre fédéral de l'Intérieur, H. Seehofer³(CSU) qui veut conserver la majorité absolue contre l'extrême droite lors des élections régionales en automne 2018.

Citons pourtant M. Heiko Maas ministre fédéral allemand des Affaires étrangères dans un de ses derniers discours (extraits et liens pages 17 et 18) « ... tous les États membres doivent arrêter d'exploiter ce sujet pour faire surtout de la propagande anti-européenne dans leur pays. Il est intolérable que la question des migrations soit pervertie pour faire oublier ses propres défaillances politiques, notamment sur le plan intérieur !

La question des migrants fait l'objet de 28 différentes politiques dans l'UE et reste une des préoccupations majeures des démocraties dans les EM. Beaucoup estime que la pression migratoire va troubler l'horizon européen pendant des décennies et sera exploitée par les partis xénophobes et europhobes d'extrêmes droites.

En Italie ce sujet restera central

M. Salvini, sans douter du soutien des Italiens vis-à-vis de sa "fermeté nationale" migratoire, scandalise par ces propos, ceux qui s'impliquent dans l'aide aux réfugiés. Depuis des années, ces bénévoles ou ces professionnels connaissent leur terrible vécu, leur désespoir et leur espoir de survie... sans doute parce

ces migrants n'ont plus d'autre choix que de risquer une dernière fois leur vie, comme les dizaines de milliers de victimes noyées en Méditerranée⁴.

Quelques jours avant le Sommet des 28 et 29 juin, lors d'un mini-sommet européen convoqué à Bruxelles, le Premier ministre italien G. Conte a confronté la position italienne avec



les participants, dont le Président Macron et la Chancelière A. Merkel.

Aucune conclusion n'est sortie de cette réunion, à laquelle les quatre EM du "Višegrad" avaient d'ailleurs refusé de participer. Quatre EM qui suscitent d'ailleurs un regain d'inquiétude avec l'intérêt de la part de l'Autriche — qui assure la prési-

dence tournante de l'UE — ainsi que désormais de l'Italie (voir page 15).

L'Italie a présenté son plan visant le blocage de l'immigration : la création de "centres extracommunautaires" en Afrique du Nord ; le renforcement des garde-côtes libyens chargés du sauvetage et du renvoi des migrants à leur point de départ ; la révision de la "Convention de Dublin" ; l'implication complète et solidaire de l'UE dans l'accueil, puis dans le suivi des migrants qui : « en arrivant en Italie, arrivent en Europe » ; la répartition de l'accueil dans les ports de plusieurs EM méditerranéens, sans tenir compte de la localisation des sauvetages, remettant en question le "droit de la mer"⁵ ; enfin, le refus de la demande allemande sur les 'mouvements secondaires'⁶.

Le ressort des dernières élections législatives — pas seulement en Italie — que les migrants constituent un carburant électoral puissant

4 Plus de 700 hommes, femmes et enfants se sont noyés depuis le début de l'année en méditerranée, 13.000 depuis 2014.

5 " Qui prévoit que des personnes sauvées doivent être débarquées dans le port le plus proche, soit le plus souvent en Italie.

6 Visant à pouvoir renvoyer les "migrants économiques" vers le premier pays d'accueil qui les a laissés partir, donc retour de l'Allemagne vers l'Italie.

que certains n'ont n'a pas intérêt à tarir... !

À quelques jours du Sommet la crise apparaît grave et pouvant déstabiliser tout l'édifice européen, jusqu'à remettre en question l'accord de Schengen⁷ déjà temporairement levé par plusieurs signataires.

Dans ce dossier de l'immigration, l'Italie est seule, mais pour faire évoluer favorablement l'UE vers la satisfaction de ses demandes, elle a intérêt à faire avancer d'autres dossiers européens importants... pas le contraire.

Préparation du Sommet

Le Conseil européen ne prend pas de décision concrète, mais seulement des orientations dans un cadre légal déjà établi.

Il faut donc toujours du temps, du travail, de la volonté et des compétences pour les appliquer. Que se passera-t-il au cas très probable où M. Salvini reste intransigeant et peu enclin à reprendre les orientations du Conseil ? Durant l'intervalle sans doute long et compliqué entre les orientations et leurs applications, comment l'Italie traitera-t-elle les prochains départs et les prochaines arrivées de migrants qui vont risquer à nouveau leur vie ?

L'UE supportera-t-elle sans dégât irréversible les tensions qui s'ensuivront à nouveau avec en toile de fond des drames humains insupportables ?

L'axe principal de réflexion largement partagé avant le Sommet au sein des EM, mais pour des raisons souvent très différentes, semble être celui de tarir les arrivées en Europe.

Le risque est bien présent de revenir aux drames passés des milliers de morts en mer ou ailleurs. C'est de plus une véritable gageure, vu le nombre, la motivation et la détermination de ceux qui fuient les guerres et les famines essentiellement du continent africain.

La gestion actuelle des flux migratoires ne peut se situer que dans le cadre légal UE de la Convention de Dublin sur l'immigration, qui prévoit l'attribution de la responsabilité de l'accueil au pays d'arrivée des migrants. Changer ce cadre légal ne relève pas des pouvoirs du Conseil européen qui devra cependant en tenir compte. La révision de la Convention est actuellement au point mort, faute de majorité pour construire une position commune pour la remplacer.

7 <http://bit.ly/2tHQyHl>

3 <http://bit.ly/2MGL72a>

Résumé des conclusions du Sommet des 28 et 29 juin,
qui déterminent l'évolution de cette question au niveau de l'UE:

CONCLUSION¹ DU CONSEIL EUROPÉEN DES 28 ET 29 JUIN À BRUXELLES

Seuls les textes officiels font foi

MIGRATIONS

Commentaires

L'accord obtenu à l'unanimité, après huit heures de négociations le 29 juin à Bruxelles, apparaît fragile et contesté après les déclarations respectives des chefs d'États, une fois de retour dans leurs pays (page 21).

Après la réunion, le Président du Conseil européen, D. Tusk, a déclaré « *qu'il est trop tôt pour parler de succès du Sommet* ».

Le 1^{er} ministre italien G. Conte apprécie que son pays ne soit plus seul, mais regrette les déclarations de certains participants et constate que l'Italie devra toujours gérer les flux migratoires sur son territoire. L'Allemagne déclare que l'on est sur la bonne route, mais qu'il reste beaucoup à faire. La France a contribué à un accord équilibré entre gouvernance et humanité, mais n'ouvrira pas de « Centres contrôlés ». L'Italie et l'Allemagne, pour des raisons de politique interne, devaient absolument obtenir un accord. Le Sommet européen a rempli sa mission en parvenant à un compromis après plusieurs semaines de fortes tensions².

Les oppositions politiques nationales et les ONG considèrent que cet accord est: soit insuffisant pour endiguer les flux migratoires, soit qu'il est inadapté à la solidarité que l'Europe doit aux migrants qui risquent encore plus leur vie. Les quatre EM du Viségrad pourront en revanche continuer à se soustraire à toute répartition entre EM des migrants « légaux » arrivés en Europe.

L'accord sur ce point prévoit une série de mesures dont quelques-unes sont résumées ci-dessous

- ❑ Adopter une approche globale renforcée pour affronter un défi pour

l'Europe entière et empêcher le retour des flux incontrôlés de 2015.

- ❑ Intensifier la lutte contre les passeurs opérant à partir de la Libye.
- ❑ Continuer à se tenir aux côtés de l'Italie et des autres EM en première ligne.
- ❑ Rappeler aux navires qui opèrent en méditerranée qu'ils doivent respecter les lois et ne pas faire obstacle aux garde-côtes libyens.
- ❑ Porter une attention particulière à l'accord de réadmission UE – Turquie et aux routes des Balkans qui ne doivent pas être rouvertes, ainsi qu'à l'amélioration des accords bilatéraux, au soutien financier et autres moyens pour l'Espagne et le Maroc dans la lutte contre l'immigration illégale.
- ❑ Décourager les voyages périlleux et, dans ce contexte, examiner le concept de « Plateformes régionales de débarquement » avec les pays tiers, le HCR et l'OIM, dans le respect du droit international.
- ❑ Transférer les migrants arrivés en Europe vers des « centres contrôlés » créés avec le soutien total de l'UE sur le territoire européen, mais uniquement sur une base volontaire et sans préjudice de la réforme de Dublin, pour un traitement rapide et sûr permettant de distinguer les migrants pouvant bénéficier de la protection internationale des autres.
- ❑ Lancer la 2^e tranche de « facilité » pour les réfugiés en Turquie et transférer 500 millions d'euros vers le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique.
- ❑ Mettre en place un partenariat visant à une transformation socio-économique du continent africain au moyen d'un financement accru et d'autres mesures adéquates, développer et encourager la coopération entre l'UE et l'Union africaine.
- ❑ Encourager, les EM à coopérer étroitement pour prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer

les mouvements secondaires entre eux.

- ❑ Chercher un consensus pour réformer le règlement de Dublin, basé sur l'équilibre entre responsabilité et solidarité vers un nouveau régime d'asile européen commun. Le Conseil poursuivra ses travaux et fera rapport en octobre au Conseil européen.

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

L'Europe doit assumer davantage de responsabilités pour assurer sa sécurité. Elle prend des mesures pour consolider la défense européenne et des initiatives affermissant, complétant et renforçant les activités de l'OTAN, etc.

EMPLOI, CROISSANCE ET COMPÉTITIVITÉ

L'Europe doit : mettre à profit la bonne conjoncture économique pour renforcer la dynamique de la réforme ; lutter contre l'optimisation, l'évasion et la fraude fiscale ; préserver et approfondir le système commercial multilatéral fondé sur des règles ; continuer à négocier des accords commerciaux ambitieux avec des partenaires clés dans le monde entier ; soutenir les mesures de rééquilibrages des droits de douane après la décision des États-Unis ; suivre la procédure auprès de l'OMC, etc.

INNOVATION ET QUESTIONS NUMÉRIQUES

L'Europe doit développer sa recherche pour un écosystème plus solide et inclusif, favorisant l'innovation et le soutien aux entreprises y compris les PME, etc.

AUTRES POINTS

L'Europe soutient l'accord intervenu entre l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Grèce.

L'Europe prend note de l'ensemble de propositions de la Commission sur le cadre financier pluriannuel 2020/2027 et invite le PE et le Conseil à les examiner de manière globale dans les meilleurs délais.

1 Le texte complet de l'accord de 10 pages

2 A noter que le travail permettant un accord à 28 est réalisé dans des conditions techniquement et humainement difficiles et est obtenu grâce à la « méthode communautaire » et à l'efficacité des personnels du Service public européen.

L'UE CONFRONTÉE AUX INFRACTIONS

« EN BANDE ORGANISÉE » DE CERTAINS ÉTATS MEMBRES

Il est de plus en plus évident que l'adaptation de la politique migratoire de l'UE se heurte à une opposition déterminée d'un groupe d'États membres.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 26 - 06 - 2018

Cette opposition s'est récemment transformée en un **refus** — ou une menace de refus — d'*appliquer* les règles en vigueur ou de déclarer qu'ils n'appliqueront pas de futures règles qui pourraient être arrêtées par l'UE *contre leur volonté*. Le Traité prévoit cependant explicitement que les règles européennes relatives tant à « la *politique commune en matière d'asile* » (art. 78 TFUE) qu'à « la *politique commune de l'immigration* » (art. 79 TFUE) sont adoptées selon la « *procédure législative ordinaire* » c. a. d à la **majorité qualifiée des membres du Conseil**¹.

Aucun État ni groupe minoritaire d'États ne peut donc juridiquement s'opposer à l'adoption des règles communes. Et ces règles, une fois légalement adoptées, doivent bien sûr être appliquées par **tous les États** dans tous leurs éléments.

Au-delà de la question migratoire proprement dite, on assiste donc — de la part de ces États récalcitrants — à une véritable **remise en cause des fondements mêmes du Traité** qui reposent d'une part sur la règle majoritaire pour l'adoption des décisions et d'autre part sur l'obligation d'appliquer ces décisions. Cette attitude de refus — ouvertement affichée et revendiquée — est *extrêmement grave*.

Elle ne s'était jusqu'ici jamais manifestée avec autant de détermination — voire de brutalité — dans toute l'histoire de la Communauté puis de l'Union. Elle est d'ailleurs susceptible de *s'étendre à d'autres domaines* de l'action européenne et donc de menacer la poursuite d'autres politiques communes. Dans ce cas, c'est *l'ensemble du processus de construction européenne* qui s'en trouverait gravement paralysé et même déstabilisé.

Sont ici principalement — mais pas uniquement — visés les quatre États du « **Groupe de Visegrad** » qui — du moins sous l'égide de leurs dirigeants actuels — se sont progressivement transformés en « **Rogue States** » (librement traduit par « États voyous ») qui se rendent de facto coupables d'infraction au droit européen « en bande organisée »².

Fin juin, pour couronner la question de l'immigration dans cette période chaotique européenne, elle prend une ampleur médiatique mondiale avec le scandale aux États-Unis de la séparation inhumaine de milliers d'enfants de parents immigrés arrêtés à la frontière mexicaine. D. Trump est obligé d'infléchir sa politique de la tolérance zéro envers les immigrés illégaux, non sans accuser les 'Démocrates' d'en être les responsables, de réclamer les moyens de construire... son mur tout en rappelant sa détermination à pratiquer... la tolérance zéro !



Leur attitude a parfois pour conséquence de pousser d'autres États membres à contourner ces blocages en recourant à des **accords intergouvernementaux**, hors du champ juridique et institutionnel communautaire³ — ce qui représente, à l'évidence, une involution dangereuse de l'action européenne, en rupture avec les principes d'unité et de solidarité de l'ensemble de l'UE.

Le défi ainsi lancé à l'UE par les « Rogue States » devrait donc être relevé — d'une manière ou d'une autre.

Il serait du devoir de la Commission et du Parlement (ainsi d'ailleurs que du Président du Conseil) de rappeler solennellement à ces États — ou plutôt à leurs gouvernements en place — les engagements qu'ils ont pris en adhérant à l'Union, de leur signifier que leur attitude est incompatible avec la qualité de membre de l'UE et de leur notifier que celle-ci est, avant tout, régie par le principe de l'état de droit et de la coopération loyale entre tous les États.

pas juridiquement s'opposer à une décision majoritaire du Conseil (voir art. 16 § 4 TUE et art. 238 § 3 TFUE) - mais leurs menaces de ne pas reconnaître et appliquer les décisions qu'ils contestent suffisent souvent à paralyser la volonté de la majorité des autres États.

³ *Vu notamment les limitations imposées par le Traité à l'activation de la procédure de coopération renforcée (cf. clause du « dernier ressort »)*

¹ *C'est notamment le cas pour la proposition en cours de la Commission sur la refonte du règlement de "Dublin III": <http://bit.ly/2yVlVOI>*

² *Ces quatre États - qui ne représentent que 13% de la population de l'UE ne peuvent*

LA RAISON AU SECOURS DES MIGRANTS

Le drame de la crise migratoire - qui tourne au conflit politique interne au sein de l'UE - est accentué par une certaine confusion dans les concepts et les terminologies.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 19 - 06 - 2018

Il conviendrait en effet de mieux distinguer -pour mieux les traiter- deux phénomènes distincts :

- ❑ celui des **réfugiés "politiques"** ("forcibly displaced people" dans la terminologie du UNHCR),
- ❑ celui des **réfugiés "économiques"** (personnes recherchant de meilleures conditions de vie).

Les réfugiés politiques

À la veille de la journée mondiale des "réfugiés" (20/04/18), le UNHCR publie son rapport annuel sur les "**forced displacements**"¹ dont le nombre total est évalué à **68,5 millions de personnes** - dont une majorité (40 millions) ont été déplacées à l'intérieur même de leur propre pays. Le nombre des réfugiés hors de leur pays est de 25,4 millions (dont 5,4 millions ayant quitté ... la Palestine).

Notons d'autre part que :

- ❑ 85% du total des réfugiés (internes et externes) se trouvent déplacés dans des *pays «en voie de développement»*.
- ❑ la Turquie (3,5 millions) et l'**Allemagne** (1 million) accueilleraient la majorité des réfugiés externes².

Tout ceci pour tenter de relativiser - au moins sur le sujet des "réfugiés politiques" - la situation actuelle sur le *continent européen*.

Les réfugiés économiques

Pour les «réfugiés économiques» - non pris en compte par le rapport du UNHCR - les données chiffrées sont différentes et **certain pays de l'UE sont effectivement plus concernés**, notamment pour des raisons géographiques ou historiques.

Mais, surtout, la nature même de ces migrations permet d'envisager **une gamme de mesures** plus large : stabilisation de la

situation économique dans les pays d'origine (notamment africains) - formation et insertion professionnelle (en principe temporaire) d'une partie des migrants en fonction des besoins ou des capacités des pays d'accueil - limitation des déplacements (ou "regroupements") de familles entières - facilitation et sécurisation des transferts de revenus des migrants vers leurs familles - etc ... Toutes mesures qui font déjà l'objet de propositions de la Commission - ou sont même déjà en vigueur.

Un problème gérable s'il est traité objectivement

On voit donc, au total, que ce phénomène migratoire mondial affecte certes l'Europe, mais de façon finalement plutôt collatérale et marginale par rapport à d'autres continents.

Les traditions et obligations humanitaires de l'UE lui imposent cependant de les traiter en déployant tous les moyens disponibles. Et ce traitement ne peut s'effectuer que de façon coordonnée et avec une juste répartition des charges.

Il serait regrettable - et pour tout dire complètement injustifié, irresponsable et absurde - que la question migratoire provoque une crise politique généralisée au sein de l'UE.

L'opinion publique est légitimement secouée par les images navrantes de milliers de boat-people à la dérive.

Le premier devoir des responsables politiques est donc de s'accorder sans tarder sur les mesures à prendre tant dans l'urgence que sur le moyen terme. Si une minorité d'États membres voulait instrumentaliser ce drame à des fins de politique intérieure, la volonté majoritaire au sein du Conseil comme du Parlement devrait s'exercer avec détermination et sans faiblesse, sous la conduite de la Commission. Ce drame ne se prête pas à des considérations et prises de position de caractère idéologique ou identitaire. Ce serait - au vu d'une mesure objective des faits - une attitude déraisonnable. Ce serait - envers les personnes concernées - un refus grossier d'assistance à personnes en danger.

1 Voir <http://bit.ly/2Mxw5fa>

2 Sous réserve de vérification, étant donné la méthodologie et la terminologie utilisées par le UNHCR



COMMENT PEUT S'IMPOSER L'EUROPE DANS UN MONDE RADICALISÉ PAR LE NATIONALISME, LE POPULISME ET LE CHAUVINISME ?

Allocution de Monsieur Heiko Maas, ministre fédéral des Affaires étrangères, membre du Bundestag allemand. « Oser l'Europe – #EuropeUnited ».
Dans l'ancienne gare postale de Berlin (alter Post bahnhof am Ostbahnhof), Berlin, le 13 juin 2018.

Extraits traduits de l'allemand par le Ministère fédéral des affaires étrangères

Messieurs, Mesdames, et surtout chers coorganisateur de cet événement, l'initiative « Pulse of Europe » et la Fondation Schwarzkopf.

Comment l'Europe peut-elle s'affirmer dans un monde radicalisé par le nationalisme, le populisme et le chauvinisme ?

Voilà la question que je me pose ces jours-ci quand je réfléchis au rôle de l'Allemagne en Europe.

Cette question m'accompagne également à chaque fois que je discute avec mes homologues européens, et bien sûr aussi lors de mes déplacements à Moscou, à Washington, en Afrique ou au Proche-Orient.

- ❑ La politique égoïste « America first » de Donald Trump,
- ❑ les attaques de la Russie contre le droit international et la souveraineté des États et l'expansion du géant chinois.

L'ordre mondial tel que nous le connaissons, auquel nous étions habitués et que nous trouvions parfois très confortable a cessé d'exister.

Les anciens points d'appui s'effondrent dans de nouvelles crises et les alliances établies depuis des décennies sont remises en question à coups de « tweets ».



Heiko MAAS

Pendant longtemps, les États-Unis étaient le leader des peuples libres. 70 années durant, ils ont œuvré pour la liberté, le bien-être et la sécurité chez nous en Europe.

J'ai déclaré il y a quelques jours que nous réagirons de manière adéquate face aux récentes décisions des États-Unis.

J'avoue que jamais je n'aurais imaginé qu'un ministre allemand des Affaires étrangères soit amené à dire une chose pareille, croyez-moi.

Mais force est de constater que sous le président Trump, l'océan Atlantique s'est élargi et que sa politique d'isolement a créé un énorme vide dans le monde, un vide particulièrement palpable depuis le sommet du G7.

À présent, qui viendra le combler ? Des puissances autoritaires ? Personne du tout ? Ou bien le drapeau européen deviendra-t-il l'étendard du monde libre, comme le fut jadis la bannière étoilée des États-Unis ?

La réponse à ces questions doit aussi venir de l'Allemagne.

Certes, nous sommes très forts en analyse à ce sujet : pas un article de presse, pas une déclaration de la part d'un responsable politique ne paraît ces jours-ci qui n'attribue à l'Europe le rôle de sauver le libre-échange, la protection du climat et l'ordre mondial multilatéral. Et il est vrai que c'est tout à fait mon avis.

Il est plus urgent que jamais d'unir les forces de l'Europe dans le monde. Le numérique, le changement climatique, les migrations, les conséquences sociales de la mondialisation sont autant de phénomènes que nous ne pourrions gérer que si l'Europe agit avec la force unie de ses 500 millions d'habitants.

Mais alors qu'attendons-nous encore ? Nous ne pouvons plus nous contenter de ce simple constat ! Si l'Europe unie ne prend pas les rênes, c'est bientôt elle qui sera menée.

Dans vingt ans, nous serons probablement 9 milliards d'êtres humains sur la planète, dont seulement cinq pour cent environ en



union européenne relance européenne

Union européenne. Cela peut paraître peu, mais cinq pour cent, c'est toujours plus que toutes ces infimes fractions que représenteront alors les pays européens individuels. Ce n'est que si ces cinq pour cent sont unis que nous aurons au moins une chance de contribuer quoi que ce soit à la construction de ce monde en pleine mutation. C'est pourquoi aujourd'hui notre réponse commune au slogan « America first » doit être : « Europe united » !

« ... »

Mesdames, Messieurs,

Peut-on être fier d'une nationalité en particulier ? Je pense que chacun doit trouver sa propre réponse à cette question. L'histoire de la Sarre montre en tout cas que la nationalité du passeport détenu à la naissance peut être très aléatoire.

Je suis fier de la liberté et de la démocratie, de l'ouverture et de la tolérance, de la coexistence pacifique et de la cohésion sociale qui caractérisent notre société. Tout cela ne va pas de soi mais a été obtenu de haute lutte et défendu par les citoyennes Ce patriotisme européen nous donne le courage dont nous avons besoin pour l'Europe du futur :

- une Europe unie intérieurement et forte extérieurement ;
- une Europe qui redistribue équitablement la prospérité collective ;
- une Europe qui s'engage pour la paix et des compromis justes entre les pays;
- une Europe qui protège la liberté, à l'intérieur et à l'extérieur contre les despotes étrangers.

Dans l'état actuel du monde, nous avons besoin plus que jamais d'une Europe unie.

C'est une chance à saisir et l'Europe est notre espoir.

Merci beaucoup !

Le discours complet FR

<http://bit.ly/2lCgsRp>

Le discours complet De

<http://bit.ly/2Myhikw>

Le discours complet EN

<http://bit.ly/2Kuj719>



pmo rcam pensions

Change in Ispra (version FR page 42)

A reception area where to ask questions about health insurance

ON THE PHONE:

Reimbursement / account sheet / membership / coverage

From Monday to Friday from 09:30 to 12:30

Tel: + 39 0332 78 57 57 - Fax: +39 0332 78 54 79

Medical authorisation requests (Dental estimate / Prior authorisation / Serious Illness recognition)

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30

Tel: + 39 0332 78 57 57

Affiliation rights (Membership, family, cover and ISIS certificates)

From Monday to Friday from 09:30 to 12:30

Tel: +39 0332 78 30 30 Fax: +39 0332 78 54 79

Direct billing

From Monday to Friday from 09:00 until 12:30 and from 14:00 until 16:00 - Tel: +39 0332 78 99 66, Fax: +39 0332 78 94 23

Email: PMO ISPRA PRISE EN CHARGE

Health screening programme

From Monday to Friday from 09:00 until 12:30 - Tel: + 32 2 295 38 66

WELCOME OFFICE:

Adress: JRC Club House - Sala Rose, 1st floor

Opening hours: Wednesdays from 9:30 until 12:30 without appointment

LE RU ACCUEILLI PAR ...

LA NORVÈGE DANS L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

PAR JEAN GUY GIRAUD 05/06/18

On sait que, en résumé, il y a cinq types d'issues possibles à la négociation en cours sur le Brexit entre l'UE et le RU :

- ❑ le retrait de la demande de Brexit par décision unilatérale du RU ;
- ❑ un accord d'association UE/UK sui generis et sur mesure ;
- ❑ **une entrée du RU dans le système de l'EEE (espace économique européen) ;**
- ❑ une sortie du RU de l'UE sans accord, c.a.d sans liens particuliers avec l'UE ;
- ❑ un report à une date ultérieure de toute décision par une prolongation des différents délais prévus par le Traité et les négociateurs.

Un accord sur mesure ou une entrée dans l'EEE

Alors que les issues 1 et 4 peuvent être qualifiées d'extrêmes et sont surtout liées à des facteurs politiques, les issues 2 et 3 occupent pour le moment les négociateurs. Le gouvernement May penche nettement pour la **solution 2** et a avancé des propositions détaillées relatives à un "accord sur mesure" («bespoke agreement»)- propositions accueillies fraîchement par les négoc

ciateurs de l'UE car il franchirait plusieurs des lignes rouges tracées par ceux-ci dès le début des discussions.

Bien que n'affichant officiellement aucune préférence pour l'une quelconque des cinq solutions, l'UE (qui attend que le RU présente enfin sa position officielle), semblerait plus ouverte à la **solution du type 3 (système EEE)** - éventuellement aménagée sur certains points particuliers.

Le point de vue très positif sur l'EEE de ... la Norvège

Et c'est ici que le point de vue récurrent exprimé par le premier Ministre de Norvège prend toute son importance - dans la mesure où la Norvège est le principal membre de l'EEE.

Dans un interview du 5 juin 2018¹ (1), Mme Erna Solberg explique de façon très pragmatique pourquoi son pays est satisfait des relations qu'il entretient avec l'UE depuis 1994.

Parmi les remarques et arguments qu'elle développe on peut retenir les suivants :

1) <https://politi.co/2MvWeLo>

- ❑ la pleine participation de la Norvège au **marché unique** (sous le régime des quatre libertés) est *essentielle* pour le développement commercial, économique et culturel du pays ;
- ❑ sa position de **"rule taker"** (c.a.d son exclusion du processus décisionnel régissant le marché unique) ne pose pas de problèmes pratiques majeurs car elle est en fait associée (consultée) en amont du processus ;
- ❑ elle conserve la possibilité d'exercer certains **contrôles** sur la circulation des biens, capitaux et services à l'entrée en Norvège (drogue, terrorisme, immigration, blanchissement, etc...);
- ❑ sa participation au **financement** de l'UE (en pratique au financement de certaines actions des fonds de cohésion de l'UE) se fait en accord avec la Commission et en collaboration avec les pays bénéficiaires de l'UE ;
- ❑ des **accords ad hoc** dans certains domaines (agriculture, pêche, énergie,...) fonctionnent de façon satisfaisante - de même, la Norvège est associée aux travaux de plusieurs des agences spécialisées de l'UE ;



- ❑ la Norvège a bénéficié de l'importation de **main d'œuvre** en provenance de l'UE (notamment des pays de l'Est) - même si elle regrette la mauvaise (voire frauduleuse) application des règles par certaines entreprises ;
- ❑ elle demeure libre de sa **politique commerciale** hors UE - mais, en pratique, elle bénéficie de l'appui de celle-ci dans les négociations avec les pays tiers ;
- ❑ sur le plan **institutionnel**, tant le fonctionnement interne de l'EEE (y compris juridictionnel) que les relations avec l'UE sont satisfaisants ;
- ❑ l'entrée éventuelle du **RU dans l'EEE** modifierait ses équilibres internes - mais la Norvège préférerait cette solution à une rupture des relations UE/RU ;
- ❑ Mme Ema Solberg (dont le parti a toujours été favorable à l'entrée de la Norvège dans l'UE) estime que le (deuxième) **referendum négatif** de 1994 sur l'adhésion était basé *"more on emotion than on numbers"* : c'est la région moins industrialisée et urbanisée du pays qui s'y est opposée.



Le RU n'est pas la Norvège, mais ...

Au total donc, une vision très positive de la situation actuelle de la Norvège au sein de l'EEE qui peut être versée au dossier de la négociation sur le Brexit.

Bien entendu, **le RU n'est pas la Norvège** et encore moins l'Islande ou le Lichtenstein.

Surtout, des «lignes rouges» fixées par l'actuel gouvernement britannique (notamment son refus de toute situation de «rule taker» portant atteinte au principe de souveraineté) s'opposent à son **entrée dans l'EEE**²(2).

Toutefois, cette solution pourrait être une **position de repli** au cas en cas d'échec d'un accord «sui generis» (solution 2). Pour les deux parties (UE et RU), ce serait sans doute préférable à *une absence d'accord* (solution 4) dont les conséquences politiques et économiques seraient totalement imprévisibles et, sans doute, gravement déstabilisantes pour tous.

² En pratique, le RU est déjà - en tant que membre de l'UE - membre de l'EEE qui associe l'UE et les trois États de l'ancienne AELE.

BREXIT, DERNIERES NOUVELLES DE JUIN 2018

Lundi 18 juin 2018, la chambre des Lords a infligé une nouvelle défaite à en adopté à une large majorité un amendement offrant au Parlement un droit de veto sur l'accord final de Brexit, en cours de négociation entre Londres et Bruxelles. Il a ainsi mis une nouvelle fois la Première ministre T. May en difficulté.

Le texte est retourné mercredi 20 juin devant les députés de la Chambre des communes.

Plusieurs membres de sa majorité conservatrice avaient l'intention de voter pour cet amendement qui permettrait au Parlement de façonner le résultat de la future relation avec l'UE dont le Royaume-Uni doit sortir fin mars 2019.

Mercredi la Chambre des communes a rejeté de justesse un amendement accordant au Parlement britannique un droit de veto sur l'accord final. L'auteur de l'amendement M. Grieve a déclaré « *Nous sommes parvenus à un compromis sans casser le gouvernement et nous n'en étions pas loin* ».

Le texte gouvernemental adopté par 319 voix par 303 autorisera les députés à prendre acte par un vote neutre l'accord avec l'UE, mais sans pouvoir l'amender. Il protège le gouvernement, car il n'offre aucune alternative entre l'approbation de l'accord et son rejet pur et simple... une catastrophe pour certains.

Mme la première Ministre T. May a enregistré une victoire ce qui lui permettra de poursuivre les négociations avec l'UE sans avoir les mains liées. Les bonnes manières parlementaires britanniques et la logique partisane ont eu raison de la rébellion.

Le grand affrontement entre le gouvernement et le Parlement est probablement reporté à la rentrée à l'automne dans le climat détestable d'un pays de plus en plus déchiré par sa décision de sortir de l'UE. Entre temps, la « rue » aura sans doute son mot à dire.

<http://bit.ly/2KyaBlc>

Les 12 et 13 juin, l'**House of Commons** a voté — en deuxième et (quasi *) dernière lecture — le **"Withdrawal Bill"** (Brexit) qui organise par anticipation la transposition législative de certaines règles législatives européennes dans le droit anglais.

* en pratique, la procédure d'adoption d'un « bill » est beaucoup plus « élaborée »

LA RÉDACTION

<http://bit.ly/2N7fwb8>

<http://bit.ly/2ILPnCS>

VOUS AVEZ DIT « EUROPE » ? QUELLE « EUROPE »

Au-delà d'une période de paix d'une longévité exceptionnelle pour ses Membres, l'Union européenne apporte de très nombreux avantages à ses citoyens. Malheureusement une part sans cesse croissante de ses habitants n'en est absolument pas consciente parce qu'une part importante de ces acquis semble avoir toujours existé et est considérée comme allant de soi.

PAR PAUL N. GOLDSCHMIDT

Tel est le cas des 4 libertés de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, de la politique agricole commune ou encore de la monnaie unique, etc. Par contre, chaque contrariété découlant de l'application des directives ou règlements de l'UE ou des traités intergouvernementaux, tels le Pacte de Croissance et de Stabilité, les règles budgétaires ou l'accord de Dublin sur l'accueil des immigrants, etc., est vécue comme autant de contraintes insupportables imputées à l'Europe.

Chaque Pays membre cherche à faire porter la responsabilité des contrariétés sur les 26 autres, désignés globalement par le vocable galvaudé « d'Europe », et causant un tort irréparable à la cause de l'intégration européenne. Ainsi on fustige, par exemple, l'incapacité de l'Europe de faire preuve de solidarité avec l'Italie ou la Grèce dans le dossier de l'immigration, alors que chacun sait que c'est le résultat de l'incapacité des 27 à s'entendre sur le sujet.

Cette « hypocrisie » est explicitée par le cliché des « décisions unanimes » prises lors des Conseils européens, trop souvent démenties dans la foulée par les 27 conférences de presse des Chefs d'État et de gouvernement, et destinées à leurs opinions publiques nationales.

Cette situation résulte d'une évolution de l'architecture institutionnelle de l'UE qui s'est renforcée progressivement au cours des vingt-cinq dernières années et qui en a considérablement modifié le fonctionnement. En privilégiant les rapports « intergouvernementaux », on fa-

vorise la défense d'intérêts « nationaux » où un rapport de forces entre petits et grands États peut s'exercer au détriment d'une autorité « supranationale » (fédérale) visant à privilégier l'intérêt général. Ce pouvoir accru du Conseil au détriment de la Commission a été contrebalancé par l'augmentation significative des responsabilités de cette dernière dans la mise en œuvre des décisions du Conseil. Ce glissement s'est réalisé pratiquement à l'insu de l'opinion publique et sans aucune consultation démocratique préalable !

Cette dérive s'explique en partie par la pression croissante exercée par les partis nationalistes, de gauche comme de droite, qui portent la confrontation sur le plan à forte connotation émotionnelle de la « souveraineté ». Ils fustigent les transferts de souveraineté dont la perte serait la cause première de la primauté des « bureaucrates sans légitimité démocratique » qui imposent leurs dictats de leurs tours d'ivoires bruxelloises ! Il est vrai que les partis dits « de gouvernement », qui se sont relayés au pouvoir depuis quelque 50 ans, ont voulu sauvegarder les apparences de la souveraineté en substituant son partage formel à l'adhésion à des règles interdisant la flexibilité et souplesse nécessaires à s'adapter aux changements de circonstances.

Ainsi, au lieu de mener une politique économique et financière au niveau de l'Eurozone,

qui tiendrait compte des disparités entre les régions (comme cela est accepté au niveau « national »), on a introduit une « usine à gaz » dénommée « Semestre européen » pour encadrer les processus budgétaires, fiscaux et économiques des Membres.

L'absurdité d'une telle approche devient évidente lorsque, pour faire semblant de respecter la souveraineté de chaque Membre, la BCE prend comme clé de répartition de ses achats d'obligations dans le cadre de sa politique d'assouplissement monétaire, la participation de chaque État dans son capital, tel que défini dans le Traité, sans aucune considération pour les besoins propres des pays concernés. Ces opérations « aveugles » peuvent de plus créer des distorsions du marché dans la mesure où l'offre et la demande d'un titre « souverain » particulier peuvent être affectées.

Cette adhésion à un cadre réglementaire contraignant explique aussi la difficulté des partis, une fois élus, de mettre en œuvre des politiques sur lesquelles ils ont cependant fait campagne : la situation actuelle en Italie en est un exemple emblématique et pourrait déboucher sur un conflit majeur avec l'Union, entraînant jusqu'au démantèlement de cette dernière. En recourant au slogan « UMPS »¹, Marine Le Pen a également parfaitement illustré ce phénomène contribuant ainsi à accentuer le discrédit de la classe politique dans l'opinion publique.

Mis constamment sur la défensive, il devient pratiquement impossible aux défenseurs de l'Union de faire progresser l'intégration dans les domaines essentiels tels que la défense, la politique étrangère, la fiscalité, l'immigration,

¹ Néologisme politique français pour désigner comme une seule entité politique « l'Union pour un mouvement populaire (UMP centre droit) et le Parti socialiste (PS gauche).



etc., où l'exercice de la "souveraineté nationale" a disparu dans les faits. Les citoyens sont privés d'une représentation capable de tenir tête aux États-Unis ou à la Chine conduisant à une vassalisation toujours plus intense de l'Union, comme le démontrent les récentes prises de position de Donald Trump qui montre plus de déférence à la Russie de Putin qu'à ses alliés de l'OTAN.

Certes, les valeurs "civilisationnelles" portées par l'Union demeurent un enjeu prépondérant, mais celles-ci ne peuvent prévaloir que si elles s'appuient sur un rapport de forces crédible tant sur le plan économique que militaire. Créer ce rapport ne peut se concevoir qu'au niveau européen et implique de se réapproprié une souveraineté collective qui est totalement hors de portée de ses Membres individuels. Économiquement nous possédons tous les atouts (richesses — éducation — créativité) pour réussir, notamment si nous parvenons à surmonter les égoïsmes nationaux pour créer et financer des "champions européens" capables de rivaliser avec les GAFA.

Sur le plan militaire, seule une défense commune pourra dégager les ressources nécessaires [notamment par des économies d'échelle] pour bâtir, à terme, une réelle indépendance. Ceci ne doit en rien mettre en cause l'adhésion ininterrompue à l'Alliance atlantique sous la protection de laquelle les pays européens se sont reconstruits après la Deuxième Guerre mondiale pour atteindre un niveau de vie envié par la grande majorité de la planète.

Il ne sert à rien de se contenter de pointer du doigt les agissements des dirigeants étrangers, quelle que soit la justesse des critiques qui peuvent leur être adressées. Comme le dit fort justement Donald Trump — comme avant lui Barak Obama — l'Europe doit prendre en main sa propre destinée si elle veut se faire respecter sur la scène mondiale. Il est clair qu'aujourd'hui tant Trump que Xi Jinping ou Putin mettent les intérêts de leurs pays respectifs en exergue, prenant avantage, chaque fois que c'est possible, des dissensions entre les Pays membres de l'Union.

La responsabilité de la situation politique difficile à laquelle se trouve confrontée l'UE incombe intégralement à ses membres. Il faut arrêter de se voiler la face en fustigeant les Trump, Putin, Erdogan, Assad et autres dirigeants de cet acabit et avoir le courage d'affronter les défis de face. Cela impliquera nécessairement certains sacrifices, notamment parmi les générations qui, comme la mienne, ont été habituées à une évolution positive de leurs niveaux de vie. C'est un prix qu'il faut payer avec enthousiasme si nous voulons que les générations qui nous suivent nous vouent aux gémonies pour notre égoïsme forcé !

Bruxelles, le 11 juin 2018

Avec l'autorisation de l'Auteur

Paul N. Goldschmidt Directeur, Commission européenne [e. r.] ; Membre du "Comité des sages" de Stand Up for Europe.

www.paulgoldschmidt.eu

Article également publié sur le site "Sauvons l'Europe" : <http://sauvonsleurope.eu> le 19 juin 2018



TROTZ KRISEN NEUE VORTEILE FÜR DIE BÜRGER DER EU

Politiker und Medien reden fast täglich über die Krisen den Europäischen Union im Innern und in deren Außenbeziehungen. An Ideen, Vorschlägen und Konzepten zur Überwindung der mannigfachen Krisen ist kein Mangel. Einige Politiker sprechen gar von einer „Neugründung der EU“. Von konsensfähigen Lösungen und konkreten neuen Beschlüssen ist man bei den meisten umstrittenen Fragen sowohl in Brüssel als auch in den 27 Hauptstädten allerdings noch ziemlich weit entfernt.

VON EGON C. HEINRICH

Mobiles Telefonieren und Surfen wird noch billiger

Trotz der vielfältigen Probleme funktioniert die EU in vielen Bereichen ganz gut, was angesichts der Streitpunkte in der Öffentlichkeit meist übersehen wird. In der Tat hat die Europäische Union in Bereichen, die das tägliche Leben ihrer Bürger erleichtern, verbessern und verbilligen können, in letzter Zeit wesentliche Fortschritte erzielt. Denken wir etwa an die Abschaffung der teuren Roaming-Gebühren beim Telefonieren, Surfen und Simsen mit Mobiltelefonen seit dem 15. Juni 2017. Dies bedeutet, dass bei Gesprächen vom EU-Ausland in das Heimatland nur noch die nationalen Gebühren bezahlt werden müssen.

Gerade im Bereich der Gebühren beim Mobilfunk hat die EU jetzt weitere Verbesserungen zugunsten der Telefonkunden durchgesetzt: Ab Mai 2019 dürfen die Telefonprovider für Gespräche aus dem Heimatland in ein anderes EU-Land nur noch höchstens 19 Cent pro Minute berechnen. Die Telefonkunden können durch diese neue Regelung viel Geld sparen!

Konsularischer Schutz für EU-Bürger in Drittländern

Ebenfalls im konkreten Interesse der EU-Bürgerinnen und EU-Bürger liegt die im Mai dieses Jahres in Kraft getretene Regelung zum konsularischen Schutz der EU-Bürger durch die Auslandsvertretungen der Mitgliedstaaten in Ländern außerhalb der EU. Diese Regelung gewährt den Bürgern das Recht, sich im Notfall an die Botschaften und Konsulate anderer EU-Länder zu wenden, sofern ihr Mitgliedstaat in diesem Drittland keine eigene diplomatische Vertretung besitzt. Dies dürfte vor allem bei den kleineren EU-Ländern der Fall sein. Die EU-Regelung legt auch fest, wie



Vera JOUROVÁ

die Mitgliedstaaten bei gemeinsamen Notfallplänen zusammenarbeiten sollen, um betroffenen EU-Bürgern bei Krisen oder Naturkatastrophen die nötige Hilfe und Schutz zu gewährleisten.

Die Schutzgarantie gilt auch bei schweren Krankheiten, Verhaftungen, politischen Unruhen, Aufständen sowie vor allem beim Verlust oder Diebstahl von Reisepässen und nationalen Identitätsausweisen. Auf die Ausstellung von Notfall-Reisedokumenten entfallen erfahrungsgemäß mehr als 60 % aller Ersuchen um konsularische Hilfe bei den EU-Vertretungen außerhalb der EU. Derartige Personaldokumente sind bekanntlich vor allem bei Menschenhändlern sehr gefragt, auf sie sollte daher bei Reisen besonders geachtet werden.

Die EU-Kommissarin für Justiz, Verbraucher und Gleichstellung der Geschlechter, Vera Jourová, erklärte aus Anlass des Inkrafttretens dieser Schutzbestimmungen in Brüssel:

„Fast sieben Millionen EU-Bürger reisen

oder leben außerhalb der EU in Ländern oder Gebieten, in denen ihr eigener Mitgliedstaat keine Botschaft oder kein Konsulat hat. Ab 1. Mai 2018 sorgen wir dafür, dass alle EU-Bürger gleich behandelt werden, wenn sie außerhalb unserer Union dringend Hilfe benötigen. Die neuen Vorschriften stärken die Rechte der Bürger und sie sind ein starkes Zeichen der europäischen Solidarität.“

Kostenlose Interrail-Bahntickets für 15 000 Jugendliche

Wenn es um konkrete Schritte der EU im Interesse des einzelnen EU-Bürgers geht, sei noch eine originelle Aktion erwähnt, mit der die EU-Kommission vor allem die Jugend für die europäische Einigung begeistern könnte. In einem ersten Schritt sollen 15 000 Jugendliche zu ihrem 18. Geburtstag ein kostenloses Interrail-Bahnticket erhalten, mit dem sie einen Monat lang durch vier Mitgliedstaaten reisen können. Die Zahl der begünstigten Jugendlichen soll von Jahr zu Jahr erhöht werden, sofern die nötigen Finanzmittel im EU-Haushalt verfügbar sein werden. Wollte man alle 18-jährigen Jugendlichen erfreuen, wären 700 Millionen Euro erforderlich.

Wir haben einige überzeugende Beschlüsse, Regelungen und Aktionen erwähnt, mit denen die Europäische Union das tägliche Leben ihrer Bürger erleichtert und verbilligt. Viele andere Beispiele ließen sich sehr leicht finden, denken wir nur an die Einführung des Euro oder an die weitgehende Abschaffung der Grenz- und Zollkontrollen für Reisende.

(Titre Français: MALGRE LES CRISES DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR LES CITOYENS DE L'UE)

« CALCULATOR »

Le site officiel du Conseil¹ a mis en ligne un « calculateur de vote » qui illustre le fonctionnement des règles de majorité en vigueur depuis le 1er avril (!) 2017².

PAR JEAN GUY GIRAUD 24/05/18

Selon ces règles, la **majorité qualifiée** nécessaire pour prendre une décision doit regrouper au moins :

- ❑ **55 % des États membres de l'UE (soit 16 sur 28)**
- ❑ **65 % de la population de l'UE.**

À partir de ce calculateur, chacun peut imaginer diverses combinaisons géographiques (ex. N/S - E/O), politiques (PPE/PSE/LIB/...) ou économiques (Zone Euro).

Exemple n° 1 : anciens/nouveaux États membres

Une décision qui ne recueillerait que les votes des **15 « anciens » États membres** (pré-2007) serait **rejetée** : le seuil de population (79,69 % par rapport à 65 %) serait atteint, mais pas celui du **nombre d'États** (15 par rapport à 16).

(Dans une UE élargie à 34 États membres — avec les 6 États des Balkans occidentaux — la situation minoritaire des « anciens » serait évidemment aggravée — même si le seuil de population serait toujours atteint.)

Exemple n° 2 : États in/out zone euro

Une décision qui recueillerait les votes de tous les **États membres de la zone** (en 2018) serait **acceptée** : le seuil de population serait atteint *de justesse* (66,6 % par rap-

port à 65 %) le seuil du nombre d'États le serait plus largement (19 par rapport à 16). (Dans une *UE élargie* à 34 États [dont 6 États des Balkans non membres de la zone euro], les États membres de la zone euro *n'atteindraient plus* ces seuils).

Exemple n° 3 : grands/petits États

Une décision qui ne recueillerait que les votes de 4 des États les plus peuplés (AL/FR/IT/ESP) serait **évidemment rejetée**. Mais ces 4 États pourraient **s'opposer** à une décision des 24 autres : sans eux, le seuil de population ne serait pas atteint (49,7 % par rapport à 65 %).

Etc. ... etc...

Toutes combinaisons évidemment artistiques et théoriques... mais le « **calcu-**

lator » permet à chacun d'en imaginer d'autres — par exemple en décomptant le **Royaume-Uni**...

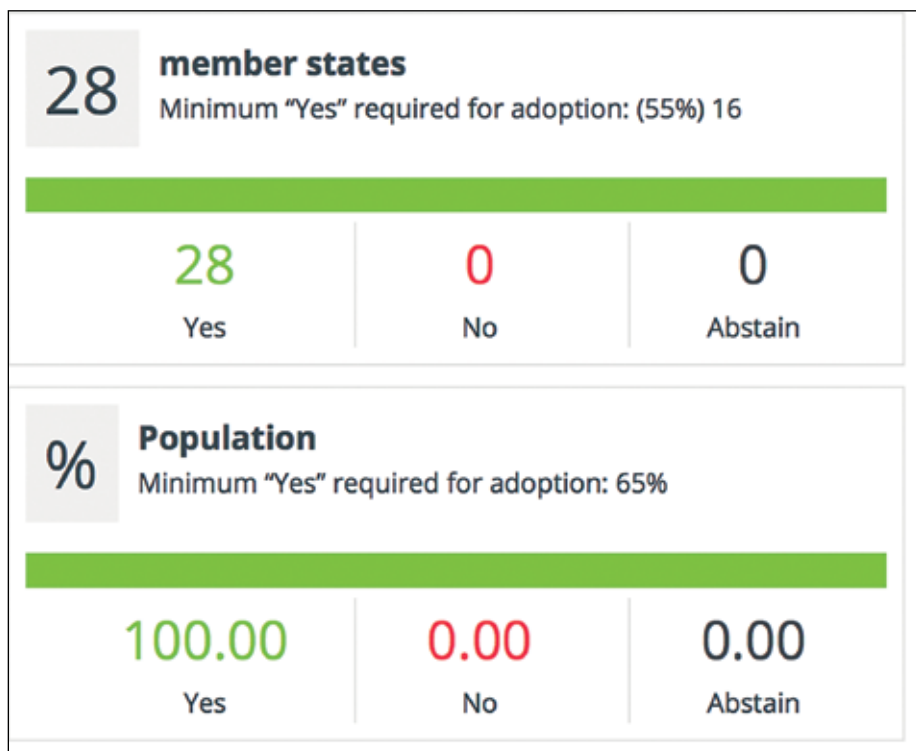
Remarque

En pratique, ces calculs de majorité sont effectués *avant* les mises aux votes effectives.

La Commission ne soumet formellement des projets au Conseil que lorsqu'elle estime que les seuils de majorité peuvent être atteints — ce que le COREPER³ vérifie encore au passage...

Ce qui permet parfois d'écrire que — officiellement du moins — les règles de vote n'empêchent pas le Conseil de prendre des décisions (CQFD).

³ Comité des représentants permanents (des États membres)



¹ <http://bit.ly/2KwISSU>

² Voir article 16 § 4 et 5 TUE ainsi que le protocole n°10

RGPD : L'EUROPE PROTÈGE SES CITOYENS — PEUT-ÊTRE...

Le « Règlement général sur la protection des données » — le RGPD¹ — est entré comme prévu en application le 25 mai 2018 — soit deux années après son adoption par le Parlement européen et le Conseil.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 28 - 05 - 2018

Une réforme plus qu'une révolution

Ce règlement n'est pas une véritable innovation, mais plutôt une réforme et une adaptation d'une directive datant de... 1995.

L'application de cette directive s'était toutefois révélée déficiente, car les États l'avaient transposée « de différentes façons », rendant ainsi son application disparate et incohérente².

D'autre part, il était nécessaire de tenir compte, vingt ans après, de l'évolution du progrès technique et du rythme exponentiel de la circulation des données informatiques (personnelles et professionnelles).



1 En anglais "GDPR" : il est dommage qu'un acronyme plus accrocheur ("UE-PRODO" / «EU-DATPRO" ?) n'ait pas été trouvé.

2 Pour cette raison, le nouveau régime de protection a pour base juridique un règlement « directement applicable indépendamment de toute disposition de droit national, invocable directement par les citoyens ou entreprises, ne pouvant pas être modifiés ni complétés par les législateurs nationaux et ne pouvant être interprété que par les juridictions nationales sous le contrôle de la CJE ».

La protection d'une liberté... et d'un marché

Le but premier du règlement est la protection des données personnelles des citoyens — protection basée sur le principe constitutionnel de « liberté » de la personne telle qu'énoncé par l'article 2 TUE et par l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

La base juridique du règlement est l'article 16 TFUE (repris du Traité sur la

Communauté européenne) qui permet au Parlement et au Conseil (à la majorité qualifiée) de légiférer en la matière.

En substance, le règlement vise à renforcer les droits individuels sur les données personnelles : information, transparence, libre accès, effacement, récupération, transmission, violations, etc...

Mais il aura aussi un effet bénéfique « collatéral » dans le domaine économique en créant :



- ❑ un cadre juridique harmonisé au profit du marché unique numérique de l'UE;
- ❑ des conditions de concurrence équitables pour toutes les entreprises — y compris étrangères — sur ce marché.

Une application subsidiarisée

La gestion et le contrôle de l'application du règlement obéissent au principe de subsidiarité : ils sont confiés à des « contrôleurs nationaux » de la protection des données³ — sous la surveillance d'un comité européen qui regroupe ces instances nationales sous l'autorité d'un « Contrôleur européen ».

Le règlement prévoit que les autorités nationales de protection pourront infliger aux contrevenants ou à leurs sous-traitants des « sanctions effectives et dissuasives sous forme d'amendes administratives pouvant s'élever à 20 millions d'euros ou, dans le cas d'une entreprise, à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial ».

Un leadership mondial ?

La Commission estime que ce règlement favorisera également la convergence des différents ordres juridiques au niveau mondial tout en les alignant sur les normes les plus strictes qui soient à l'heure actuelle. Ce serait ainsi l'occasion pour l'UE de devenir un acteur international de premier plan dans un domaine en pleine évolution et largement dominé par des opérateurs non européens.

Et chacun de retenir son souffle...

Ceci dit, au lendemain de l'entrée en application de ce règlement historique, chacun retient son souffle !

³ Le règlement précise que les contrôleurs nationaux doivent être indépendants et « disposer des ressources financières et humaines nécessaires »

⁴ Il s'agit notamment de sanctionner ou dissuader les sociétés multinationales (GAFA) opérant sur le marché.



De multiples obstacles devront être surmontés :

dans quelle mesure les États membres seront-ils capables de — ou même disposés à — assurer les conditions de mise en œuvre du règlement et le contrôle effectif de leur application ? Des problèmes techniques — et même politiques — sont certainement à prévoir ;

- ❑ les opérateurs européens sont-ils suffisamment préparés (même vingt ans après la première directive et après deux années de délai...) à se plier aux nouvelles normes ? Un certain vent de panique semble souffler chez la plupart d'entre eux (notamment les PME) ;
- ❑ comment réagiront les grandes « puissances numériques » étatiques comme les États-Unis ou la Chine devant cet interventionnisme européen ?
- ❑ surtout, quelle sera l'attitude — voire la riposte — des grands opérateurs multinationaux (notamment les GAFA) dont les pratiques se trouveront bouleversées par les règles européennes et leur application... extraterritoriale ?

⁵ À cet égard, l'appui des associations spécialisées dans le contrôle du respect des droits de l'homme (ou, plus prosaïquement, des consommateurs) sera particulièrement précieux

Au crédit de l'UE

Quoi qu'il en soit, le RGPD constitue une « grand œuvre » à mettre au crédit de l'UE ou plutôt de ses Institutions :

- ❑ de la Commission qui l'a conçu et négocié en toute transparence ;
- ❑ du Parlement qui a exercé tout son poids politique pour permettre son adoption ;
- ❑ du Conseil, même, qui a consenti à l'approuver (à la majorité : l'unanimité l'aurait bloqué).

Il faut espérer que les citoyens-internautes s'en souviendront au moment des élections de 2019. Quelle meilleure démonstration d'une « Europe qui protège » ?

Textes légaux

Règlement 2016/679 et communication de la Commission pour sa mise en œuvre.

<http://bit.ly/2IEHvCu>

<http://bit.ly/2tEweGR>



COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'AIACE INTERNATIONALE & CHARGÉS DE MISSION

Joaquín Díaz Pardo, Président

Heinz Zourek, Vice-président ¹

Didier Hespel, Secrétaire général

Marc Oostens, Trésorier général



Ludwig Schubert ²	AIACE Be	Pensions, chef de file équipe pensions
Erik Halskov	AIACE Be	Pensions, avec LS
Michael Hocken	AIACE UK	RCAM, chef de file équipe RCAM/CGAM)
Martin Clegg	AIACE UK	Pensions avec LS, Brexit avec RH
Maruja Gutierrez Diaz	AIACE Esp	Communication, Social avec MC
Elisabeth Helander	AIACE Fin	Questions européennes, Assises avec DH

La reconduction et dans un cas la désignation d'un certain nombre de collègues comme « chargés de mission » qui auront la responsabilité de certains dossiers et qui feront rapport au Bureau et/ou au CA, en fonction des circonstances et du développement du dossier, à la demande du Président ou du CA. Ces collègues, pouvant faire partie d'une « équipe » ou d'un groupe de travail, sont les suivants:

Pierre Blanchard	AIACE Be	VOX
Eva Dudzinska	AIACE Da	RCAM/ CGAM, avec MH
Karl Freese	AIACE De	CGAM
Sylvie Jacobs	AIACE Be	CGAM
Richard Hay ³⁾	AIACE UK	Chef de file Brexit
Willy Hoebeeck	AIACE Be	Commissaire aux comptes, Président du groupe assurances
Panayotis Hadzidakis	AIACE Gr	Commissaire aux comptes
Micheline Bruyninckx	AIACE Lu	Helpdesk, Réseaux sociaux, Yammer
Martine Platteau-Guillaume	AIACE Fr	Helpdesk, coordination points réunions PMO3/Harmonisation
Julian Currall	AIACE UK	Comité du Statut avec LS, Brexit avec RH

1 Le vice-président, H. Zourek, outre son rôle statutaire, collaborera avec le président à sa demande aux affaires institutionnelles/politiques

2 L. Schubert, Président d'honneur, outre les compétences assignées ci-dessus, pourra éventuellement se voir confier d'autres responsabilités par le Président ou le CA.

3 R. Hay, Président d'honneur, idem ci-dessus



Secrétariat de l'AIACE internationale:
Anne-Pascale Descamps et Fabrizio Gariazzo
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
N105 00/036
(avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu



ASSISES DE L'AIACE DU 22 AU 26 MAI 2018 (VALENCIA ESPAÑA)

Dans son éditorial du VOX 109, F. Wattiau avait annoncé que les Assises de Valence seraient en quelque sorte un test de popularité des Assises vu la participation décevante à Maastricht l'an dernier. Le test est réussi dans la mesure où la participation est restée stable par rapport aux éditions précédentes, exception faite de 2017. Ceci n'empêche pas que la discussion au sein du Conseil d'administration reste ouverte sur les formules ou les lieux à l'avenir. Pour se donner le temps de la réflexion et de la décision, il a entretemps été décidé de tenir les Assises 2019 à Lisbonne dans une formule à coûts réduits.

PAR DIDIER HESPEL SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AIACE INT.

Un bon début...

Mardi 22 mai

À Valence, les participants ont eu un premier contact avec la ville dans un cadre champêtre au milieu des orangers ; en effet le dîner de bienvenue s'est tenu dans une ferme/manoir du 17^e siècle, sous forme de différents buffets de tapas, ce qui semble avoir étonné plus d'une personne (qui ignorait sans doute ce que signifie « tapas »)... en attente du plat principal 😊. Non sans avoir d'abord goûté [et fortement apprécié] l'Agua de Valencia [qui n'a rien à voir avec de l'eau !]... Un bon début !



vie de l'aiace assises Valencia

Découvrir la ville et la vraie « paella valenciana » Mercredi 23 mai (le matin)

Le lendemain, la visite du centre historique de la vieille ville a permis d'admirer tous ses trésors, parfois seulement de l'extérieur faute de temps malheureusement. La cathédrale [avec le vrai (paraît-il) Saint Graal], la Bourse de la Soie, le Marché central [chef d'œuvre Art Nouveau unique en Europe par ses dimensions et son raffinement], le Palais du Marquis dos Aguas [devenu musée national de la céramique], la Gare du Nord [exemple magnifique de style dit moderniste] les anciennes portes de la ville et surtout le charme au fil des rues avec ses bâtiments Art nouveau et Art déco. Non sans avoir



fait une pause pour déguster une horchata, rafraîchissement typique [orgeat de souchets], accompagné d'un farton [spécialité pâtissière valencienne]...

Le tout se terminant par un repas Paella [la Valenciana, la seule, la vraie, l'originale] au bord de la mer et de sa plage de plusieurs kilomètres et d'une largeur inégalée, une autre facette de la ville.

Pour beaucoup ce fut une découverte, voire un émerveillement, et pour d'autres, qui n'étaient plus venus à Valence depuis longtemps, c'est devenu une ville complètement métamorphosée [grâce entre autres aux fonds européens...].

La séance d'ouverture Mercredi 23 mai (l'après-midi)

Lors de la séance d'ouverture, le nouveau Président, Joaquín Díaz Pardo, s'est présenté, ainsi que le nouveau Vice-président, Heinz Zourek. Il a chaleureusement remercié Bernhard Zepter pour le travail accompli pendant sa présidence et lui a souhaité un prompt et total rétablissement. Il a souligné que l'AIACE est un lieu de rencontre, tant pour les affaires que pour les cultures et qu'il faut être fiers d'avoir appartenu à la Fonction publique européenne, qui est comme une armée de paix en Europe. L'Europe doit être à la fois fédéraliste et plus sociale. Il a ensuite passé la parole aux orateurs invités : le Président du Parlement valencien, Enric Morera, pour quelques mots de bienvenue, Eugenio Nasarre, Président du Mouvement européen Espagne et José María Gil Robles, ancien Président du Parlement européen et membre de l'AIACE Espagne. Ils ont évoqué le 70^e anniversaire du Congrès et de la Déclaration de La Haye, premier fondement d'une Europe fédéraliste, déclaration qui est et reste valable aujourd'hui encore. Ils ont souligné le rôle important des fonctionnaires qui ont contribué à la cause européenne par leurs talents personnels. Le « tous ensemble » prononcé par Churchill il y a 70 ans est toujours d'actualité. La méthode des petits pas a permis de renforcer la solidarité. De nouveaux objectifs se présentent maintenant : la paix [il faut

plus de sécurité extérieure et plus de coopération], l'intégration de l'immigration, l'Union économique et monétaire, la durabilité de l'environnement, les pensions, le nouveau cadre financier [qui doit produire plus de ressources], l'évaluation des dangers [avec un allié traditionnel de moins en moins fiable et un ennemi traditionnel de plus en remuant]. Il faut continuer à mobiliser et à expliquer en vue des élections de 2019. Suite à ces interventions, un débat s'est engagé avec les participants, au cours duquel il a été souligné entre autres la nécessité de s'adresser aux jeunes, et pas seulement sur la politique et de soutenir des actions telles que « Pulse of Europe » et « Back to School, » ainsi que le besoin d'une vraie politique étrangère pour faire face aux menaces et aux défis.





L'Assemblée générale Jeudi 24 mai

Pendant l'Assemblée générale, F. Wattiau, en tant que Président ff. sortant, a présenté le rapport d'activités.

Après que le Vice-président, H. Zourek, se soit présenté, le Président a exposé les grandes lignes de son programme triennal, ainsi que la composition du Bureau qu'il présentera au Conseil d'administration.

Lors de la session de l'après-midi, les représentants des administrations ont présenté leurs bilans ainsi que les défis à affronter et projets en cours ou programmés.



vie de l'aiace assises Valencia

Le dîner de gala

Jeudi 24 mai

La journée s'est terminée par le dîner de gala à la Masía Xamandreu, dans un cadre magnifique, entouré de superbes jardins et de champs d'orangers et de mandariniers. L'accueil fut assuré par de la musique des instruments traditionnels [dolçaina et tabalets, à savoir une sorte de hautbois et des tambours] ainsi que les « grosses têtes » et les géants, qui ont accompagné également l'apéritif dans les jardins. Le repas lui-même a été malheureusement gâché en partie par la qualité déplorable du service, où tous les participants n'ont pas reçu l'intégralité des plats ni tous les vins, sans parler du timing chaotique ; heureusement une bonne partie des présents n'ont pas remarqué ces défauts. À la fin du repas, les responsables, loin de reconnaître leurs erreurs pourtant patentes, ont jugé bon de nous agresser verbalement et de nous menacer ! Du jamais vu... Dommage... Mais ce fut une fois de plus l'occasion pour Monique Saxel de nous lire son traditionnel poème.



Les 3 ateliers

Vendredi 25 mai (le matin)

Les trois ateliers traditionnels ont été bien fréquentés, particulièrement celui de la Caisse Maladie et les retours ont été très positifs. Parallèlement et pour la première fois, nos collègues de l'helpdesk international, MM. Bruyninckx et M. Platteau-Guillaume, ont accueilli tout au long de la semaine les participants souhaitant des informations ou de l'aide à propos des applications informatiques de la Commission ; elles ont été renforcées par deux fonctionnaires du PMO qui ont pu répondre aux questions concernant la Caisse Maladie et créer des comptes EU Login pour celles et ceux qui le souhaitaient.

Boulot pour certains, tourisme pour d'autres...

Vendredi 25 mai (l'après-midi)

Pendant que les « pauvres » du Conseil d'administration étaient au travail l'après-midi, les autres participants ont pu faire connaissance avec la troisième face de Valence, à savoir la très moderne Cité des Arts et des Sciences, œuvre maîtresse de Calatrava, et particulièrement l'Opéra Reina Sofia.



Pour clôturer les Assises

Samedi 26 mai (le matin)

Le dernier jour, la séance de clôture le matin a permis un échange avec les participants sur le programme triennal du Président. Réunion très bien fréquentée [il a fallu ajouter des chaises] et débats intéressants.

Et pour terminer en beauté...

Samedi 26 mai (l'après-midi)

L'après-midi, celles et ceux [nombreux] qui sont restés ont pu visiter la Marina Juan Carlos, le musée du riz et les rizières, faire un tour magique en bateau sur le lac de l'Albufera, pour terminer la soirée par un dîner paella aux fruits de mer au bord de la plage et de la mer dans un décor enchanteur.

Trop de riz pendant la semaine pour certains, mais on est finalement à Valence, la capitale du riz en Espagne !

Certains ont joué les prolongations

Dimanche 27 mai

Les participants qui ont joué les prolongations ont eu l'occasion de visiter la charmante ville historique de Xàtiva et son château et profiter d'une dégustation de vins dans une cave locale.

Un coup de pouce pour une organisation caritative

Comme chaque année, l'AIACE apporte son soutien financier à une organisation caritative locale. Cette année, c'est l'association « Mamás en acción » qui a été choisie.

Il s'agit de parents qui prennent en charge de différentes manières et pour des périodes variables des enfants dont les parents ne sont pas en mesure de s'occuper, quelle qu'en soit la raison.

Sa représentante en a fait une présentation émouvante et a précisé que l'association ne bénéficiait d'aucune subvention.

Au-delà de la contribution du budget des Assises, les participants ont effectué des dons personnels à hauteur de quelque 1560€.

22-26 MAI 2018 – VALENCIA - LES ASSISES

PAR MONIQUE SAXEL

VALÈNCIA

Ce nom fit chanter et danser les années folles
Par les voix et les pieds d'inconnus et d'idoles !
Valence évoque aussi soleil et paella !

Mais nous sommes sérieux, et contents d'être là,
Entre amis et collègues, loin des ambiances grises,
En ces temps chahutés qui vont de crise en crise.
Au-delà des retards, des bagages perdus,
À ce très haut Melia nous sommes descendus.
Et dâment décorés, fichés, étiquetés,
Nous sommes tous fin prêts pour nos festivités.

Pour les nombreux dossiers sur lesquels on se penche,
On peut dire que l'AIACE a du pain sur la planche !
Et que répondre au mieux à toutes les questions
C'est rude travail avec l'Administration !

Pour bien nous mettre en train, visite de la ville.
Dans le soleil, le long des rues, on défile.
Il y a tant à voir dans le centre historique !
La porte des anciens remparts, la basilique,
L'Hotel de Ville, la cathédrale et le marché,
Vieilles rues, fontaines, palais, jacarandas,
Sainte Catherine avec le verre d'horcata.

Cravates, beaux atours sont de sortie ce soir,
Car après le travail, c'est gala au Manoir

Où, dans le parc, musique et danses nous accueillent,
Fleurs et arbres saluant de toutes leurs feuilles.
Finis les ateliers, partons vers le futur,
Là où Calatrava transforma la nature :
Les trois ponts, l'Opéra, Cité des Arts et Sciences,
Tels des poissons géants, tournés vers l'existence
D'un monde qui viendra ... Espérons-le meilleur.

València se termine ... AIACE, haut les cœurs !

Ne partons pas si vite ! On nous a concocté
Des petits suppléments que nous allons goûter.
Après les grains de riz, nous allons vers le port,
Mais c'est un peu plus tard que nous montons à bord
De barques sur le lac, entre roseaux et palmes,
Dîner au bord de l'eau, bon, aéré et calme.

Le petit train bondé nous monte à Xàtiva
Jusqu'au château, dans ce pays des Borgia.
Fontanars dels Alforins : vin et déjeuner,
Les gourmands sont servis ! Mais il faut bien rentrer !

C'était bon, c'était bien ! Un grand merci à tous,
Organisateurs, intervenants. Et pour nous,
Après ces retrouvailles, une heureuse rentrée.
Rendez-vous à Lisbonne pour la prochaine année !

Sur un fond de Valence peut-être



assises Valencia photos - réception



assises Valencia photos - visite de la ville



assises Valencia photos - dîner d'ouverture



assises Valencia photos - assemblée générale statutaire



assises Valencia photos - assemblée générale



assises Valencia photos - dîner de gala



assises Valencia photos - cité des sciences



assises Valencia photos - clôture des assises



RENDEZ-VOUS À LISBONNE L'AN PROCHAIN !

CONTINUITÉ, NOUVEAUTÉS ET PERSPECTIVES

Depuis la publication du Vox 109, le CA a poursuivi et intensifié ses activités, tout en gérant quelques nouveautés et en préparant un avenir plein de projets.

PAR RAFFAELLA LONGONI PRÉSIDENTE

Comme de coutume, il me paraît intéressant de donner des chiffres à jour avant de décrire brièvement les différents aspects de notre activité. Le dernier relevé de juin 2018 fait état de 4800 membres, par rapport aux 4600 enregistrés en décembre 2017. Le nombre de membres sans connexion Internet diminue de manière régulière.

Communication avec les membres

Dans cette optique le Conseil d'Administration a opté pour une nouvelle approche de la communication, rapide et pragmatique. Désormais, en effet, seuls les membres ne disposant pas d'une adresse courriel recevront nos informations par la voie postale, tandis que les membres « informatisés » ne seront plus inondés de papier et ne recevront que des messages électroniques. Seules exceptions : l'Écrin et la brochure « Entraide sociale », qui sont envoyés sur support papier à tous les membres. Cette dernière est disponible en version papier et sur le site. Elle a été envoyée à tous nos membres, dans les versions linguistiques de leur choix, en français, néerlandais ou anglais.

RGPD

Le Conseil d'administration a examiné le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD 2016/679) et a envoyé une information ciblée à tous ses membres, confirmant le respect de ce règlement par tous les bénévoles et tous les élus du CA. Dans ce contexte, le CA a nommé Christian Waeterloos délégué à la protection des données pour la section.

Le secteur social

Il constitue toujours notre activité fondamentale sur le terrain. Les 6 bénévoles supplémentaires engagés pour les régions de Waterloo, Ottignies et Uccle sont bien intégrés dans l'équipe et opérationnels, ce qui porte à un total de 41 bénévoles pour 110 personnes en difficulté, essentiellement

de nature médicale et administrative. Des bénévoles néerlandophones disposés à couvrir la Région flamande seront toujours les bienvenus !

Activités culturelles et de loisirs

Le programme du deuxième semestre 2018 est parvenu récemment à nos membres et relate ou annonce une belle panoplie comprenant 2 expositions, 3 excursions, 2 grands voyages (Bulgarie et Québec). L'Exceptionnel voyage en Iran a été un grand succès, un carnet de voyage sera publié à l'automne dans le Nr 84 de l'Écrin. La croisière fluviale sur le Douro a été très appréciée malgré le temps gris qui a ainsi révélé cette magnifique région du nord du Portugal sous une autre lumière. La conférence sur « les enjeux politiques de la Chine actuelle » a remporté un succès remarquable grâce au professeur Struye de Swielande de l'UCL.

Nous espérons obtenir autant de succès avec la conférence de septembre sur « La Turquie d'Erdogan » par le professeur Eiffing de l'UCL également, tandis qu'une autre conférence à l'automne sera de caractère médical et portera sur la prévention et la thérapie

Petersbourg ainsi qu'un voyage en République tchèque.



Site Web et aide informatique

Le site Web, conçu par P. Blanchard est opérationnel et géré en collaboration étroite avec G. Groppi. Il est régulièrement consulté surtout pour les voyages et les communications. Il sera profondément mis à jour à la rentrée afin de l'adapter à l'évolution de la structure des portails de l'intranet de la



Yvette Demory membre du CA chargée de l'organisation de la plupart des voyages AIACE et Raffaella Longoni sur le Douro

des AVC. Enfin, une nouveauté clôturera les événements de l'année, à savoir un concert du « Quatuor Taurus ».

Les points forts pour 2019 seront un voyage en Sicile, une croisière entre Moscou et St

Commission et à celle des dossiers et des informations en général. L'aide sur l'accès Eu Login, RCAM en ligne, My Remote et My Intracomm sera finalement proposée aux membres à la rentrée.

L'Écrin

Le Nr 83 du magazine de la section Belgique de l'AIACE toujours conçu et réalisé par J.B. Quicheron, sortira avant les congés d'été avec un contenu de fond toujours attrayant et intéressant. Vous le trouverez sur le site de l'AIACE Be.

RCAM

La présence d'une collègue du PMO3 au siège de l'AIACE Be (G—1 01/050) deux fois par mois est concrétisée depuis le 24 mai dernier. La participation de nos membres à ces entrevues témoigne du succès de cette initiative de la section qui permet le plus souvent de résoudre dans un esprit humain et constructif les problèmes liés à la Caisse maladie grâce à la compétence et à la disponibilité de nos interlocuteurs du PMO3 dont nous saluons cette marque appréciable de bonne collaboration.

Les dates des prochaines permanences ont été publiées dans l'Écrin et seront également diffusées par courriels via notre habituel système de diffusion d'info membres en liaison avec le site web.

Relations avec l'AIACE Internationale

La section compte désormais sur une deuxième participation au Bureau, en la personne de Erik Halskov qui s'ajoute au président d'honneur, Ludwig Schubert.

Comme les autres années, un grand nombre de membres de la section Belgique a participé aux Assises de Valencia, tandis que le Conseil d'administration était représenté par N. Wraith notre Secrétaire générale et S. Jacobs.

En conclusion, je me dois de souligner à nouveau la bonne collaboration qui s'est instaurée avec les services du PMO et la DG HR/D1 qui ont confirmé leur volonté de concrétiser une véritable philosophie de service vis-à-vis des anciens en difficulté.

Nous les en remercions sincèrement.

<https://www.aiace-be.eu>

SIMONE VEIL*

Dimanche 1er juillet 2018, un an après sa mort, Madame Simone Veil et son époux Antoine Veil ont été inhumées au Panthéon, nécropole nationale française.

Femme et personnalité hors du commun, nous retiendrons que cette survivante des camps nazis a été la première femme **présidente du Parlement européen en 1979**. Elle y a défendu des positions fédéralistes et supranationales



et a largement contribué au renforcement et au rayonnement démocratique de cette institution de l'Union européenne.

Madame Veil a été une personne toujours accessible et populaire qui a beaucoup fait pour la cause des femmes, pour son pays et pour l'Europe.

Son entrée au Panthéon est un événement historique et un geste symbolique, à moins d'un an des prochaines élections au Parlement européen, au moment où l'Europe traverse des périodes difficiles de remise en cause de ses valeurs fondamentales par la montée de mouvements populistes et eurosceptiques.

Madame Simone Veil restera dans nos mémoires pour nous rappeler les valeurs européennes qui unissent les peuples d'Europe dans la diversité et la paix depuis 73 ans.

**Simone Veil née Jacob à Nice le 13 juillet 1927 est décédée le 30 juin 2017 à l'âge de 89 ans*

pmo rcam pensions

Changement à Ispra (EN version page 18)

Un espace d'accueil où poser vos questions sur l'assurance maladie

APPEL TÉLÉPHONIQUE :

Demande de remboursement / décompte / droits d'affiliation / couverture

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tel: + 39 0332 78 57 57
Fax: +39 0032 78 54 79

Demande d'autorisation médicale (devis dentaire, autorisation préalable, reconnaissance maladie grave)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tel: + 39 0332 78 57 57

Droits d'affiliation (couverture et certificats RCAM)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tél: +39 0332 78 30 30
Fax: +39 0332 78 54 79

Demande de prise en charge

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00
Tel: +39 0332 78 99 66, Fax: +39 0332 78 94 23
Email: PMO ISPRA PRISE EN CHARGE

Médecine préventive

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tel: + 32 2 295 38 66

ACCUEIL DES VISITEURS :

Adresse: JRC Club House - Sala Rose, 1er étage
Horaires: Le mercredi de 9h30 à 12h30 sans rendez-vous

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AIACE-FRANCE

LYON, LE 26 MARS 2018

L'assemblée générale de l'AIACE-France, qui s'est tenue à Lyon le 26 mars dernier, a connu un franc succès avec la participation d'une centaine d'adhérents. Les activités annexes (croisière sur le Rhône, visite du musée des confluences, dîner dans une brasserie de la célèbre place Bellecour) ont été très appréciées.

PAR ISABELLE KARDACZ, REDACTRICE EN CHEF DE L'INFO, MAGAZINE BIMESTRIEL DE LA SECTION FRANCE DE L'AIACE

Notre Assemblée générale a été marquée par des moments forts avec l'intervention d'**Hervé Jouanjean** sur le BREXIT. Hervé Jouanjean, ancien directeur général du budget à la Commission européenne, invité d'honneur de notre Assemblée générale, a présenté les problèmes engendrés par le BREXIT tant pour le Royaume-Uni que pour l'Union européenne.

Autre moment fort : L'exposé d'**Armel Prieur** qui nous a sensibilisés au problème du réchauffement climatique et a défendu l'idée d'un Traité européen pour financer la sortie du chaos climatique. Enfin, **Jacques Vonthron** nouveau membre du comité de l'AIACE-France, nous a incités à participer activement aux consultations citoyennes sur l'Europe, lancées par le Président Macron, en avril 2018.

Puis, **Madame Ilze Baltmane**, nouvelle responsable du bureau liquidateur d'Ispra, a rappelé qu'en 2017, les demandes de remboursement papier ont été traitées dans les 20 jours contre 7 jours pour les demandes en ligne. L'objectif est de réduire ces délais respectivement à 15 et 6 jours.

Sa collègue, Alessandra Lo Schiavo a ensuite répondu aux questions des participants notamment sur la complémentarité, les autorisations préalables et les critères pour maladie grave.



Madame Anna Silvano, nouveau chef du PMO 4 (Pensions) a ensuite présenté son service et a indiqué qu'une ligne téléphonique dédiée et une boîte fonctionnelle unique pour les contacts avec le PMO seraient mises en place très prochainement et elle a fait une démonstration de l'outil « SYSPER Pensions ».

Madame Anne Harris, Présidente de la section France de l'AIACE, a ensuite présenté le rapport d'activité 2017-2018 et la nouvelle équipe en charge du secrétariat au siège de Paris.

Elle a indiqué que notre association compte désormais 1200 membres. Le rapport d'activité ayant été adopté par l'Assemblée générale, elle a entériné plusieurs décisions dont celles donnant quitus au trésorier, François Janvier, pour l'exercice 2016-2017 et confirmant la nomination de **Bernard Loesel** comme nouveau trésorier.

La prochaine Assemblée générale de l'AIACE-France aura lieu, en 2019, à Paris, en raison des élections d'un nouveau comité.

GENERALFORSAMLINGEN

Generalforsamlingen på Nørre Vosborg den 17.-19. april var en pragtfuld oplevelse. Der var 60 deltagere (inklusive partnere), som den første aften fik en guidet tur gennem de gamle bygninger, som er smukt istandsat af RealDania.

AF MARINA WIJNGAARD

Til næste dag havde Hans Gelså og Michael Bramsing tilrettelagt en udflugt med fokus på livet på den jyske vestkyst, som er berygtet for de mange strandinger. De gamle strandgårde er ofte delvis bygget af strandingsgods. Højdepunktet var besøget i Strandingsmuseet St. George i Thorsminde. Museet er opkaldt efter linjeskibet 'St.

sesværdige aspekter af Napoleonskrigene. Tilfangetagne skibsofficerer kunne bo under nogenlunde komfortable forhold så længe de gav deres æresord på ikke at stikke af. Mange af de menige sømænd og marinesoldaterne sygnede derimod hen i de såkaldte fængselskibe.

coast of Jutland infamous for its large number of ship wrecks. Main attraction was a visit at Museum St. George (Strandingsmuseet) at Thorsminde.

HMS 'St. George' was a Duke Class ship of the line, built in 1774. She carried 98 canons on three canon decks. December the 24th 1811, she went down in a blazing hurricane 500 m from land close to Thorsminde together with the 'Defence', another British ship of the line. The two warships were part of a convoy to protect British freighters during the Gunboat War between Great Britain and Denmark/Norway (1807-1814). It was a strange war where a gentleman officer's word of honor was taken for granted by both sides. Officers who had vowed not to escape could lead a comfortable life on shore as prisoners of war while the regular sailors and marines wasted away on British prison ships.

The catastrophe of Christmas 1811 claimed the lives of more than 1400 sailors and marines. Only 17 made it to the shore. They were cared for by the local people. There was no question of interning the few survivors. Having given a vow not to fight against Denmark in the future they were sent to London in spite of the ongoing war. The drowned were buried in a section of the dunes now named Dead Men's Mountain. During recent underwater excavations of the two wrecks still another skeleton was brought to the surface to be buried in the graveyard of Thorsminde with full ceremony and in the presence of an official representative of Her Majesty's Royal Navy.

After a quiet walk along the coast the group enjoyed lunch at Bovbjerg Lighthouse. During the general assembly two new members of the board were elected and the board of the Danish section is now again complete.



George', som sammen med 'Defence' gik ned i en rasende orkan den 24. december 1811 500 m. ud for kysten. Over 1400 mand druknede, kun 17 reddede sig i land.

'St. George' og 'Defence' skulle ledsage en konvoj af fragtskibe fra Danmark til England under Kanonbådskrigen (1807-1814). I alt omkom over 2000 sømænd og marinesoldater under den ene konvoj. De få overlevende efter katastrofen blev ikke interneret men sendt tilbage til London efter at have lovet ikke at kæmpe mod Danmark fremover. Den slags aftaler mellem gentlemen var et af de mere bemærkel-

Efter frokost på Bovbjerg Fyr vendte bussen tilbage til Nr. Vosborg. Generalforsamlingen blev afviklet uden bemærkninger (jf. referat og beretning) og bestyrelsen er igen fuldtallig.

Resume/summary

The 17th of May sixty members of AIACE-Denmark and their partners were gathered at Nørre Vosborg, a conference center close to Denmark's west coast. The arrangement opened with a guided tour and dinner in the beautiful old manor house. The next day a local member of the section had prepared an excursion with focus on life on the west

FOG IN BRITAIN; EUROPE DISAPPEARS

Probably the newspaper headline 'Fog in the Channel; Europe cut off' never appeared – but was only a way to mock some who were self-centred. In the UK at present, maybe it should be rewritten: 'Fog in Britain; Europe disappears'.

BY RICHARD HAY CHAIRMAN

The leaders of the two main political parties seem to prefer foggy obscurity, because they know that the country, and their parties, are deeply divided and hope that by sitting on the fence they won't lose support. The pressure to hold a second referendum increases. But were it to happen, whichever way the vote went the country would remain divided. The first referendum has not settled anything. Instead, it has brought out into the open rifts of opinion which existed before but which were largely hidden; they are about a great deal more than Europe, and include sexuality and the environment and they are often fuelled by inequality. The result: our society is now openly and deeply split, with liberal views set against much more traditionalist opinions.

This was the uncomfortable message of **Professor Anand Menon** (of King's College London) who was the speaker at our Branch AGM which this year we held in Oxford. The country's future is uncertain. We can never go back. But there seems to be no easy way to build the respect and shared sense of common life we need to enable us to go forward comfortably. And – although each of our countries is different – all our societies are changing across Europe and beyond. More extreme opinions are gaining advantage at the expense of the moderate middle. The way politics works is also changing at break-neck speed. Instant Twitter responses have replaced reflective political debate; posters and flyers have given way to social media; the soundbite crushes factual analysis. Traditional political parties haven't been able to keep pace. This change and disruption is reaches far across the world, as policies and roles are reshaped. The US no longer thinks of itself as first and foremost the leader of the world; rather, its initial goal is to defend its own interests. This is producing reactions from other major players on the world scene. It is not yet



clear that Europe will be able to react with sufficient cohesion. Some of us think that this situation reinforces the damage that the UK's withdrawal from the EU will bring.

Aiace UK's role

In this turbulence, what is AIACE UK's role? Many of us are active in other movements that are trying to influence opinion; experience and knowledge can correct sometimes misleading and inaccurate comment. AIACE UK's specific role is to support our members, and indeed all EU pensioners living in the UK as we go through this uncom-



fortable and stressful period. AIACE UK, like each Section, gives this support in different ways. Partly we seek to sort out how terms of service will apply to us after the end of the transition period. Partly we provide information when there are changes that

affect us. Partly we give ongoing help to those who find they need it to deal with our pension and sickness fund systems; we are very glad that we have devoted pensions and JSIS 'ambassadors' who work for our pensioners with the Commission's PMO. Partly we have an ongoing flow of occasions when members may just meet, whether in London or in one of our ten or so regional groups; the Oxford AGM was well attended, and very well organised with the help of our Oxford Group. Also, we are going to consult our members about whether they would like AIACE to offer other activities.

Maybe the fog will disappear, but I have to say I don't expect it to do so any time soon. On the contrary, the next few months may be even more difficult. It is important that we stay faithful to the values and beliefs we held during our working careers. Meanwhile, let AIACE UK and AIACE across Europe keep up the good work that it does for us all.

We in AIACE UK want to add a special word of thanks to Pierre Blanchard as he steps down from editing VOX; this is a substantial task which he has done with devotion and distinction for many years.

SOCIAL EVENTS PROVING VERY POPULAR WITH MEMBERS

In recent years the Ireland Section has been organising a regular series of social events for members. 2018 is no exception and it began with a well-supported excursion to Birr Castle in County Offaly.

BY WENDY O'CONGHAILE

On Monday 26 March, a group of 40 members went by train to Tullamore and thence by coach to Birr Castle, linking up with a further 20 members who travelled by car from sundry parts of Ireland. This group of 60 was met on arrival by Brendan Parsons, the 7th Earl of Rosse, for what turned out to be a most fascinating, stimulating, educational and enjoyable day.

After a quick coffee and introduction, Lord Rosse gave the group an outline of the family's history since arriving in Ireland in the 16th century. Originally from Yorkshire in the UK, the family settled in Youghal in the late 1500s, taking up the office of Attorney General for Munster and funding the expeditions of Sir Walter Raleigh to the New World. To settle outstanding debts from the crown, Queen Elisabeth 1 granted the Rosses rights to land at Birr Castle.

Over the centuries, the family supported the arts and sciences, being instrumental in setting up the Royal Dublin Society in the 18th century and was involved with the Royal Society in the UK. In the 1840s



they built the Leviathan telescope which remained the largest in the world for over 90 years (now fully restored) and which drew visitors from Europe and beyond. Charles, a son of the 3rd Earl, invented the

Parsons Steam Turbine. On the musical side they were active in persuading Handel to come to Dublin and there to compose and perform the world premiere of his Messiah. Politically, they were very involved prior to the Act of Union (1801) in working with Grattan, Flood and Burke to retain the Irish Parliament and they undertook humanitarian works during the Famine (1845-7) retaining 600 workers to build a new star-shaped moat around the castle. On the military side the present Lord's grandfather was a WW1 general in the British army who was severely wounded in 1915 and died in 1918. Lord Rosse himself worked for 27 years in the UN Development Programme in Iran and Iraq before inheriting the title on the death of his father and has spent his energies since in bringing the Castle back to its former glory and turning its many attributes into a valuable tourist attraction.

The Section's members were treated to a tour of the castle's Science Centre, with a lively Q&A session throughout, then on to the 1845 Giant Telescope. This was followed by a guided tour of the formal gardens and hothouses and a general tour of the demesne. For more than 150 years the Rosse family have specialised in collecting seeds and cuttings from all over



the world. They are currently creating the largest grove of giant redwood trees outside the USA.

It was then time to go into the castle for a formal lunch preceded by a reception in the Grand Hall. This was a very relaxed and leisurely affair where Lord and Lady Rosse acted as hosts to our party. There was lively conversation at the tables and Lady Rosse told us about some of her paintings. One of their female ancestors, Countess Mary Rosse, wife of the 3rd Earl, was a famed photographer whose dark room, now established in the castle's Science Centre, is the oldest surviving one in the world

After lunch Lord Rosse took the group on a tour of the private rooms of the castle where tour members were treated to further fascinating insights into the family archives, furniture, pictures etc.

Overall, our group was treated to an outstanding day's excursion and was ove-



whelmed on so many fronts, but especially by the informal conviviality that was the hallmark of the day.

Other social events to come in this year's programme are the Mid-Summer Lunch on 22nd June, the Golf Classic and Supper in the autumn and the Christmas/Winter Lunch to complete the year.

„EINE EU, DIE SCHÜTZT“

Unter diesem Motto wird die 3. Ratspräsidentschaft Österreichs vom 1. Juli bis Jahresende 2018 stehen. Dieses Schlagwort wird in letzter Zeit auch von anderen EU-Politikern gerne benutzt und ist eine leichte Abwandlung des Mottos von Österreichs 2. Ratspräsidentschaft im Jahr 2006: „Eine EU, die schützt und nützt“. Die Regierung ist für die Präsidentschaft bereits gut vorbereitet, hat ein umfangreiches Maßnahmenpaket veröffentlicht (<https://www.eu2018.at>) und dieses im österreichischen Parlament sowie in Brüssel vorgestellt, hat intensive Kontakte mit den EU-Institutionen und wichtigen EU-Politikern gepflegt und ihr Programm auch in den österreichischen Medien ausführlich präsentiert.



VON KARL G. DOUHLIK

Es ist überhaupt der Eindruck entstanden, dass diese Regierung wie keine zuvor im letzten Halbjahr die EU-Politik so in den Mittelpunkt ihres Handelns gestellt und öffentlichkeitswirksam präsentiert hat. Es bleibt für unser Land und für die gesamte EU zu hoffen, dass es in den nächsten sechs Monaten gelingt, taugliche und von allen getragene Antworten auf die großen Herausforderungen zu finden und diese nicht auf eine Zeit nach den Wahlen zum Europaparlament im Frühjahr 2019 zu verschieben!

Unserer Sektion

In der kleinen Welt unserer Sektion geht das Geschehen ohne große Stürme weiter. Der Abend mit Heinz Zourek im Haus der EU zum Thema „Steuervermeidung“ war ein voller Erfolg! Der Saal war bis zum letzten Platz gefüllt und die anschließende Diskussion sehr rege.

Zu unserer zweiten heurigen Veranstaltung, der Besichtigung der Hauptkläranlage von Wien, fand sich leider nur eine kleine Gruppe Interessierter ein. Noch vor der Sommerpause wollen wir wieder

einen Kulturspaziergang organisieren, diesmal zu einigen geschichtlich sehr interessanten Gebäuden im Wiener Nobelbezirk Hietzing.

AIACE-Jahrestagung in Valencia

Für unsere Teilnehmer an der AIACE-Jahrestagung in Valencia waren es wieder sehr schöne Tage mit einer interessanten Tagesordnung, vielen neuen Informationen und vielfältigem touristischem Programm.

Mit Heinz Zourek stellt unsere kleine Sektion nun für die nächsten drei Jahre den Vizepräsidenten unserer Vereinigung auf internationaler Ebene! Valencia ist eine sehr schöne Stadt, die sehr gut den alten Stadtkern mit tollen neuen, architektonisch höchst beachtlichen Gebäuden verbindet. Nächstes Jahr wird die internationale Tagung in Lissabon stattfinden – vielleicht nehmen dort doch noch einige weitere Kollegen aus unserem Kreis teil!

„UNE UE QUI PROTÈGE“ sera la devise de la Présidence autrichienne de l'UE du 2e semestre 2018



GENERAL ASSEMBLY

BY DESPINA VAMVAKIDOU

The General Assembly of the Greek Section of AIACE met on 14 March 2018 and elected the following members of the new Administrative Board for the next three years:

Despina Vamvakidou, President
Panos Karvounis, Vice President
Kiki Verli, Secretary General,
Toula Limberaki, Treasurer.
Nikos Frillings, member

And alternate members are:

Stella Polizoï,

Virginia Gaitanou

Georgios Papapavlou.

Members present at the General Assem-

bly were provided with the full version of the "Guide for families" published in Greek and the rest members will receive it by mail in September. Present members had also a very informative session on the use of EU login given by the responsible Commission team.

In 2018, the Greek section has its 10th anniversary and a celebration is planned to take place in autumn. Also, in September, a very interesting excursion in Epirus (NorthWest of Greece) will take place. Members from other AIACE sections are very welcome!

Full programme available on: <http://bit.ly/2Kjw8P1>



O SOBREIRO ASSOBIADOR

PAR TERESA LUZ E ODETE MACHADO

O vencedor do Prémio "Árvore Europeia do Ano" de 2018 foi o "Sobreiro Assobiador", ou Sobreiro Monumental, de Águas de Moura, Portugal, que alcançou 26 606 votos numa votação *online* que decorreu em Fevereiro. O anúncio foi feito em 21 de Março, Dia Internacional das Florestas, numa cerimónia no Parlamento Europeu, em Bruxelas.



que visam proteger o ambiente e capacitar as comunidades locais na Europa.

Acredita-se que esta árvore portuguesa, plantada em 1783, é

o sobreiro (*Quercus suber*) mais antigo do mundo. Com 16 metros de altura e 4,15 de perímetro, são necessárias pelo menos cinco pessoas para conseguir abraçá-la. A cortiça é-lhe extraída de 9 em 9 anos e só a colheita de 1991 deu origem a mais de 100 mil rolhas. É considerada Monumento Nacional desde 1988.

O sobreiro é uma árvore protegida em Portugal, ocupando uma área de cerca de 800 mil hectares. Assume grande importância a nível económico pela cortiça que produz e pelo volume de exportações que representa, mas também a nível do ecossistema, enquanto suporte para o habitat de espécies como o linco-ibérico ou a águia-real. Destaca-se igualmente como uma espécie especialmente resistente aos incêndios florestais e às alterações climáticas.

Este ano, a secção portuguesa da AIACE incluiu uma visita ao Sobreiro Assobiador na celebração do seu 14^o aniversário, que festejou no passado dia 2 de Junho.

Esta foi a 8.^a edição do prémio, que contou com a participação de 13 países. Além de Portugal, Rússia e Espanha, os

três primeiros classificados, participaram Hungria, Reino Unido, Eslováquia, Lituânia, Roménia, Polónia, Bulgária, República Checa, Croácia e Bélgica. Mais do que uma árvore bonita, procurava-se uma árvore com história e ligada à comunidade, de acordo com os critérios definidos pela EPA (*European Partnership Association*), a entidade organizadora. O prémio foi criado com o objectivo de apoiar projectos



NORWAY – A NON-EU MEMBER WITH A KEEN EUROPEAN SPIRIT

It was a lovely spring day in May when 28 enthusiastic Swedes – representing AIACE Sweden – were heading for Oslo. We were looking forward to learning how Norway - our western neighbour - was doing as a non-EU member, how the Norwegian oil revenues has been managed so far, and last but not least, to enjoy the Norwegian cultural heritage and its landscape of mountains and fjords.

BY MARIANNE WOLFBRANDT

EU membership a non-issue

We spent the first morning in Oslo at the EU delegation where the EU ambassador, **Thierry Béchet**, was welcoming us. We also met Mr **Stian Christiansen**, Head of the European Policy Division at the Norwegian Ministry of Foreign Affairs, and Sweden's ambassador, **Axel Wernhoff**. All three generously offered us their expertise on the Norwegian strategy on Europe as well as other valuable insights into the policy choices of our neighbouring country.

While EU membership is a non-issue in the political debate – following two consecutive referenda (in 1972 and 1994 respectively) resulting in negative advice – the Norwegian Government is nevertheless very enthusiastic in using its current EEA membership as well as other possible means to actively support, influence and benefit from the European project.

Hence, the Norwegian EU-delegation in Brussels is very well staffed, with around 60 employees. Organizations as well as media are also well represented “on the ground” in Brussels. From the “inside”, there are many Norwegian national experts in the DGs. Norway also takes part in 12 EU programs and 31 agencies, covering everything from research and statistics to health and traffic safety.

A deepening perspective on cooperation with the EU

The Norwegian Government's determination to use all available resources to strengthen its cooperation with the Union is clearly stated in its recently published strategy document¹. Four areas are considered of particular importance; peace and security, a democratic Europe, an economi-

cally strong Europe and climate.

The Norwegian view on the benefits of cooperation with the EU has developed, from a narrower “transactional” evaluation - where being part of the Single Market was the main focus – into a wider ideological view, where close cooperation with the Union is considered to be a cornerstone for safeguarding security, predictability and ultimately, peace.

Oil and the Norwegian quality of life

The Norwegian extraction of oil began almost 50 years ago. We learned that - in contrast to many other oil nations - Norway has succeeded in saving and investing most

avoiding inflationary pressure.

The Oil Fund is the world's largest sovereign wealth fund, with assets amounting to around NOK 8400 billion, corresponding to € 157 000 per Norwegian inhabitant. It is indeed impressive that while governments have changed, each one has been able to exercise the necessary fiscal discipline to continue saving and investing the country's oil profits. Only a maximum of 4 per cent annually of total Fund value – considerably less than the return on Fund assets - is allowed to be channelled into the State budget.

While oil is yet the backbone the economy, the end of this era is already in sight. Hence



The Oslo Opera house

of its net oil revenues. These assets are managed by the Central Bank in the so called “Oil Fund” (formally the Government Pension Fund Global). The main reason to set it up was to ensure that Norway will continue to benefit from its oil revenues long after its resources are depleted. The aim was also to stabilize the economy; hence the Fund exclusively invests in foreign assets, thereby

the Norwegian government has started to prepare for the necessary transformation. The fishing industry is then again expected to become one of the cornerstones of the economy.

So far, however, the oil era is still having a profound impact on the Norwegian society, in terms of employment, investments, tax revenues etc. This stimulus has spread as

¹ *Norge i Europa*

Regjeringens strategi for strategi med EU 2018-2021
www.regjeringen.no/europapolitikk

vie de l'aiace Sweden section

circles in the water, transforming the traditional fishing and shipping economy into a diversified and international society, ranking Norway among the top nations, both in terms of GDP per capita as well as in terms of quality of life.

We saw many examples of the affluent Norwegian society during our stay in Oslo. The ongoing transformation of the old commercial harbour into a cultural and recreational centre was one. There, the Oslo Opera house was arising from the water of the Oslo Fjord, with its bold angular lines in white marble inspired by the Norwegian mountain slopes. Next to it, the new Munch art museum and City library were under construction. A pedestrian bridge enabled strollers to reach the nearby island, where numerous terraced quayside restaurants and a sea swimming pool were major attractions.



The old Hanseatic wharf Bryggen was just below us. It has been a trading centre since the Viking age and is now a UNESCO World heritage.



After a spectacular journey by train from Oslo, passing snow-capped majestic mountains, glittering deep fjords and bright green valleys, we reached Bergen - Norway's second city. It is beautifully situated, clambering up the mountain sides overlooking the sea. From Mt Floyen we enjoyed this charming panorama.



There we enjoyed a guided tour - with its charming 18th century wooden townhouses standing gable to gable along the quayside.



AIACE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF FORMER OFFICIALS OF THE EUROPEAN UNION

DEMANDE D'ADHESION / MEMBERSHIP APPLICATION

*(à ne compléter que si vous n'êtes pas encore membre
to be filled in only if you are not yet a member)*

**Nom et Prénom (+ Nom de jeune fille pour les femmes mariées) :
Name and Forename (+ maiden name where applicable) :**

.....

N° de pension/Pension Nr :

Nationalité/Nationality :

Date de naissance/Date of birth :

Sexe/Sex : M F

Domicile (adresse complète/Full home address)

Rue/Street.....**n°/Nr**

Bte/Box.....

Code postal/Postcode : **Localité/Town :**

Pays/Country :

Téléphone/Telephone: **GSM/Mobile:**

Courriel/Email:

**Demande à adhérer à l'AIACE par l'intermédiaire de la Section (*) (normalement
le pays de résidence) / I hereby apply for membership of AIACE through the
national Branch (normally country of residence) :**

**J'autorise / Je n'autorise pas l'AIACE à utiliser mon adresse de courriel pour l'envoi
d'informations / I hereby give permission / I do not give permission to AIACE to use
this email address to send me information**

Dernière fonction exercée au sein des Institutions/Last post held with the Institution:

.....

**Dernière Institution dans laquelle vous avez travaillé/Institution where this post was
held:**

Période de service/Period of service : Du/From **au/to**

**Est-ce que vous avez une expérience/expertise particulière que vous souhaitez
mettre à la disposition de l'AIACE si le besoin se présente?/Do you have any
particular experience or skill that you would like to offer to AIACE if the need
arises?**

Fait à/Place **Date**

SIGNATURE :

A RENVOYER A / PLEASE SEND TO:
Secrétariat de l'AIACE Internationale
N105 00/036
105 Av. des Nerviens
1040 Bruxelles

SECONDO TRIMESTRE 2018 NELL'INCERTEZZA POLITICA

In Italia, il secondo trimestre 2018 è stato caratterizzato dall'incertezza politica sulla formazione di un governo, durata per più di 80 giorni. Ma ora un governo c'è, piaccia o non piaccia, e vedremo dove condurrà il "bel paese".

È stato un lungo periodo in cui questo aspetto si è sovrapposto alla nostra attività abituale diventandone, forse, l'elemento giornaliero preponderante di curiosità e/o di speranza, ma non abbiamo mai disatteso i nostri impegni di Sezione.

DA GIANFRANCO SOTTOCORNO & AMBROGIO COLOMBO

Nella prima quindicina di aprile a Roma, si è tenuta la prima delle due assemblee generali 2018 della Sezione, per buona parte dedicata agli aspetti finanziari (consuntivo 2017, rapporto revisori dei conti, preventivo 2018, il tutto approvato all'unanimità). Sono seguiti poi gli interventi del capo unità pensioni (PMO/4), Sig.ra Silvano, che ha presentato il nuovo portale per i pensionati e fornito un quadro dell'organizzazione attuale della sua unità e del Presidente f.f. uscente di Aiace Internazionale, Sig.Wattiau, che ha fornito delucidazioni sulla medicina preventiva attuale e futura. Al termine, ha annunciato i nuovi eletti alla carica di Presidente e Vicepresidente (Sigg. Joaquin Diaz Pardo e Heinz Zourek). Con le informazioni relative alla funzione degli "ambasciatori" e alle Assise di Valencia, l'assemblea si è conclusa. A fine maggio Aiace ha presentato l'associazione al seminario di preparazione alla pensione organizzato dal CCR di Ispra a cui hanno partecipato una trentina di persone. Con un'informazione dettagliata, detta "Chi siamo e cosa facciamo", oltre ad una presentazione della struttura nazionale e internazionale nelle sue forme amministrative e operative, il nostro intervento è stato teso ad illustrare in dettaglio i vari settori d'intervento e relative statistiche (2500 richieste complessive in un anno). Le numerose richieste di delucidazioni su questo o quel soggetto hanno permesso di passare rapidamente da una presentazione formale ad un più gradevole dialogo dove gli interpreti principali sono stati proprio gli interessati; il grazie finale è stata la più bella ricompensa ed è valso ad avvalorare ancor più l'accordo di partenariato COMMISSIONE-AIACE di cui il 2018 è il decimo anniversario.

Questi i due aspetti salienti, ma è la routine il vero polmone dell'attività dei nostri volontari e dei recenti ambasciatori, perché è nella ripetizione giornaliera del supporto alle richieste dei soci che essi svolgono il loro compito principale (cassa malattia in generale, medicina preventiva, problematiche legate alla pensione e ai vari diritti ad essa connessi, situazione fiscale dei coniugi, indennità varie, assicurazioni, aspetti sociali, ecc. e chi più ne ha più ne metta!). Di questo però non vi è possibilità di dettaglio o d'interesse per chi legge, per cui ci sembra più gradevole dare un'illustrazione dello svago organizzato in questo periodo.

Iniziamo da febbraio con la visita alla città di **Piacenza** in Emilia e al vicino castello di Rivalta; I Farnese, signori della città per circa due secoli (1550-1731) hanno dato lustro a questa città di provincia, già crocevia dell'epoca romana. Nella centrale Piazza Cavalli, da sempre luogo emblematico della città, sorgono proprio

i due imponenti monumenti equestri di Alessandro e Ranuccio Farnese (padre e figlio) che governarono a turno la città nel '600, e l'imponente Palazzo Gotico dove ancor oggi hanno luogo le più importanti manifestazioni cittadine. Da qui la visita si sposta nella Val Trebbia dove sorge il castello di Rivalta, antico maniero già in auge al momento delle guerre puniche (III sec.a.c.), proprio per la sua posizione strategica. L'infaticabile gruppo "gitaiolo" si è poi dato appuntamento in marzo per un tour nel sud Italia con meta il **Cilento** più un'estensione alla reggia di Caserta. Raccontare qui le bellezze caratteristiche della zona e le loro particolarità storiche sarebbe troppo lungo; ci limitiamo ad alcuni appunti di viaggio, ricordando che, in questa zona, vari sono i siti considerati dall'UNESCO patrimonio dell'umanità. Ecco **Paestum**, uno dei principali siti archeologici del mondo, fondata da coloni greci (VI sec.a.c.), poi occupata dai lucani, ed infine (273 a.c.) Roma vi si insediò dotandola di terme, foro, anfiteatro; Paestum è oggi uno dei siti maggiormente visitati da milioni di turisti che all'interno dell'area possono ammirare i tre templi di Cerere, Hera, Nettuno. Poi il paese roccaforte di **Castellabate**, uno dei borghi più belli d'Italia che conserva intatto il suo fascino medioevale e presenta un centro storico da lasciare a bocca aperta. Quindi **Acciaroli**, caratteristico borgo di pescatori, e poi **Palinuro**, meta vacanziera più che conosciuta, con il suo promontorio dalle pareti rocciose a picco sul mare e la famosa Grotta Azzurra, così chiamata per i particolari giochi di luce prodotti dai raggi filtranti del sole, in virtù dei quali l'acqua diventa di un blu intenso. Infine, le **Grotte Pertosa-Auletta**, unico sito speleologico in Europa dove si può navigare un fiume sotterraneo addentrandosi verso il cuore della montagna fra stalattiti



e stalagmiti con colori e dimensioni diverse. E poi...**la Reggia di Caserta** ! le parole non bastano per descrivere questa meraviglia

che ognuno di noi dovrebbe poter visitare almeno una volta nella sua vita. Perciò ci limitiamo ad una breve presentazione storica e un paio di fotografie, che forse faranno crescere l'interesse, tra chi ci legge ed ancora non l'ha vista. Nel 1750 Carlo di Borbone decise di erigere la Reggia quale centro ideale del nuovo regno di Napoli, ormai autonomo e svincolato dall'egida spagnola. Progetto e costruzione della reggia, che doveva rivaleggiare con le altre residenze reali europee, furono affidati a Luigi Vanvitelli nel 1752 e l'opera fu poi terminata dal figlio Carlo nel secolo successivo. Il Parco Reale si ispira ai giardini delle grandi residenze europee del tempo, fondendo la tradizione italiana del giardino rinascimentale



con le soluzioni introdotte da André Le Notre a Versailles. Il giardino conserva il ritmo compositivo dell'alternarsi di fontane, bacini d'acqua, prati e cascatelle.

[foto1 e foto2]

Breve parentesi di calma in aprile ed ecco che Ambrogio, l'infaticabile mente del "muoversi per non impigrirsi", ti piazza in maggio un tour di svago e cultura della Sicilia. Anche in questo caso ci vorrebbero pagine per illustrare quanto vissuto e quanto ammirato e ne varrebbe la pena; però meglio dare spazio ad appunti di viaggio telegrafici. **Palermo**: visita al centro storico rimirando il Teatro Massimo, poi gambe in spalla per via Maqueda, la Cattedrale, il Palazzo dei Normanni, Piazza del Municipio e la sua fantastica fontana, i quattro canti, il porto. **Erice**, antica città fenicia e greca: si eleva a 751 mt. sul monte che porta lo stesso nome, ed è un labirinto di stradine acciottolate e di varchi strettissimi che permettono il passaggio di una sola persona. **Selinunte**, antica città greca: costituisce oggi uno dei parchi archeologici più grandi d'Europa con numerosi templi, abitazioni secondarie, sculture. **Valle dei Templi (Agrigento)**: area archeologica caratterizzata dall'eccezionale stato di conservazione e da una serie d'importanti templi dorici

del periodo ellenico. Questo parco archeologico e paesaggistico si estende su 1300 ettari, è il più grande del mondo, ed è considerato patrimonio dell'umanità dall'UNESCO. La Valle dei Templi è caratterizzata dai resti di dodici templi dorici, tre santuari, varie necropoli, opere idrauliche, fortificazioni, parte di un quartiere ellenistico romano costruito su pianta greca, due importanti luoghi di riunione (Agorà inferiore e Agorà superiore, un Olympeion e un Bouleuterion (sala del consiglio) di epoca romana su pianta greca.



Villa romana del Casale: si situa a circa 4 Km dal centro abitato di Agrigento ed è il luogo dove si può ammirare un favoloso spettacolo di circa 3500 mq di stupendi mosaici. **Etna**: una "salitina" al vulcano attivo più alto d'Europa (3350 mt) non poteva mancare; spettacolo mozzafiato! **Taormina (detta la perla)**: una delle principali mete turistiche del XIX secolo in Europa per il suo paesaggio naturale, le bellezze marine, i suoi monumenti storici. Di grande interesse storico e patrimonio dell'UNESCO è il teatro greco che nel tardo impero romano venne adattato ad ospitare gli spettacoli di lotta tra gladiatori e animali feroci.

Tutto qui? Per ora sì. Sempre Ambrogio pensa che l'infaticabile



gruppo gitaiolo debba tirare il fiato, come si suole dire, anche perché bisogna prepararsi alla gita cultural-enogastronomica di settembre nel Monferrato e poi...in ottobre via verso l'OMAN (un tour con anche un po' di avventura nel deserto!). Ci sarà materia per il prossimo VOX, arrivederci.

www.aiace-italia.it

ACTIONS SOCIALES DE LA SECTION

Un an après la mise en place du nouveau Comité, les actions sociales entreprises par notre section sont considérables.

PAR ROSELLA TESTI VICE-PRESIDENTE

En septembre 2017 une rencontre avec les assistantes sociales de toutes les Institutions a été organisée pour mieux cibler les aides et besoins de nos pensionnés. Deux sondages ont été ensuite effectués : le premier sur les intérêts culturels et voyages et le deuxième sur les connaissances IT et leur utilisation.

Il en ressort que la moyenne d'âge des pensionnés à Luxembourg est relativement élevée, que seulement 1/4 d'entre eux utilise régulièrement un PC, mais surtout qu'un grand nombre parmi les sondés se trouve en état d'isolement. Ce constat a permis d'identifier les actions prioritaires à entreprendre, dont nous faisons part ci-dessous aux lecteurs.

Il faut savoir qu'au Luxembourg les couvertures d'assurance maladie et de dépendance de la CNS peuvent être considérées comme optimales ; ce qui rend difficilement acceptable le fait que nous en soyons exclus parce que les anciens de l'UE ne peuvent pas disposer de la carte vitale luxembourgeoise.

C'est pour cela que notre section a entrepris plusieurs démarches sur plusieurs fronts au sein de différentes enceintes administratives interinstitutionnelles et locales pour attirer l'attention sur les problématiques touchant les pensionnés des Institutions à Luxembourg. On ne peut pas se désintéresser du nombre élevé de pensionnés résidant au Luxembourg (le 2e après la Belgique) ! Il faut souligner tout particulièrement l'engagement de M. Georges Bingen, conseiller principal DG HR et Sécurité, et M. Benoît Morisset, Président du CAS avec lesquels on a commencé notre parcours du combattant. Ils ont été attentifs à l'écoute au sein du Comité des Actions Sociales et ont intégré un membre de la section AIACE Lux dans leurs groupes de travail et de réflexion. Cette participation a permis de sensibiliser les responsables des RH sur des sujets tels que :

- ❑ l'importance d'une couverture pour la dépendance modérée, en considération de l'augmentation de l'âge moyen de vie des pensionnés qui préfèrent le maintien à leur domicile le plus longtemps possible ;
- ❑ la « surtarification » des frais d'hôpitaux et des honoraires des médecins et médecins-dentistes, dont les pensionnés sont inévitablement plus touchés que les actifs ;
- ❑ l'appel à candidatures de bénévoles intergénérationnels pour l'aide aux remboursements de frais de maladie, visites aux personnes en besoin, support IT ;
- ❑ l'accès à LUXWEB, la plateforme dédiée à diffuser l'information sur le site de Luxembourg, ainsi qu'aux pensionnés ;
- ❑ l'importance de soutenir la mise en place d'une cellule d'assistants sociaux réservée aux pensionnés et handicapés. On ne peut pas nier l'évidence : avec le nombre d'un pensionné sur

deux personnes actives, les assistants sociaux ne peuvent plus faire face à toute cette population.

La section va lancer à partir de septembre prochain deux **initiatives de sortie** pour pallier un tout petit peu l'isolement des pensionnés et leur permettre de passer un agréable moment entre anciens collègues ou amis, avec qui renouer des contacts et/ou des activités culturelles :

- ❑ un « **café entre anciens** » qui aura lieu un après-midi par mois de 15,30 à 18 h heures au bar du Foyer européen. Cette sortie peut être combinée avec la possibilité d'un déjeuner à midi au restaurant du Foyer et/ou d'assister le soir à une des manifestations culturelles (concert, danse, cinéma, etc.) ;
- ❑ des **matinées de formation** de 10,00 à 12,30 heures, dans les locaux du Foyer, sur la sécurité informatique, des séances de navigation sur tablette et smartphone, des formations sur la Caisse de Maladie, RCAM en ligne. Ces formations seront organisées en groupes restreints de 6 personnes maximum afin d'assurer un suivi personnalisé aux participants.



La dernière initiative concerne le lancement d'un **appel à manifestation aux pensionnés en difficulté**, suite à la décision de la suppression de l'enquête bisannuelle. Vu le nombre de personnes en état d'isolement ou en besoin d'aide auxquelles nos bénévoles sont confrontés, on a estimé qu'une action en amont permettrait une meilleure anticipation des besoins et de l'aide qu'il faudrait apporter.

Une dernière initiative est en cours de préparation. Elle vise l'organisation, avec l'aide d'une association locale, d'une **sortie d'une journée réservée aux pensionnés handicapés ou à mobilité réduite**. Le groupe des Actions Sociales investit beaucoup de son énergie et de son temps dans ces actions, d'autant plus que le nombre de bénévoles est assez restreint. Mais il est ravi du retour de satisfaction qui lui est démontré !

DIX ANS DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMISSION ET L'AIACE

TEN YEARS OF PARTNERSHIP BETWEEN THE COMMISSION AND AIACE

2008-2018

Les relations entre la Commission et l'AIACE n'ont eu de cesse de s'amplifier au fil du temps. Dès la création de l'Association en 1969, l'administration de la Commission a eu à cœur de soutenir son action.

Aujourd'hui je constate avec satisfaction l'évolution de ces relations et me réjouis de cette collaboration instaurée formellement en 2008 par la signature d'un accord de partenariat. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru ensemble.

Cet accord basé sur l'échange et le respect mutuel, fait ses preuves et chaque partie a su en maximiser les avantages. Cette collaboration permet à la DG HR de conduire de véritable politique sociale à l'égard des pensionnés. Les compétences et l'expertise des membres de l'AIACE apportent un éclairage précieux sur les grands thèmes actuels qui sont la préoccupation de l'Europe de demain. L'AIACE est pour la Commission un interlocuteur privilégié et un partenaire de choix. Je suis convaincue que, dans la lignée de cette collaboration, nous continuerons à mettre ensemble nos synergies et à poursuivre ainsi la mise en œuvre de nombreux projets dans un climat de dialogue et de confiance mutuelle.



IRÈNE SOUKA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA DG HR
COMMISSION EUROPÉENNE



Préface de la brochure de 32 pages qui a été préparée par Monique Théâtre pour célébrer cet événement. Elle est disponible au secrétariat de l'AIACE Int. sur simple demande.

ESPACE D'ACCUEIL DU PMO

Vous êtes de passage à Bruxelles et vous voulez régler des problèmes de Caisse maladie ou de pensions ?
L'espace d'accueil du PMO vous attend.
Il se situe au rez-de-chaussée du bâtiment MERO 41 avenue de Tervueren 1040 Etterbeek (métro Mérode).

Il est ouvert à tous les affiliés actifs et pensionnés pour traiter les questions relatives au **RCAM (Caisse maladie)**.
Du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30, sans rendez-vous.

Pour des questions concernant **votre pension**, contactez votre gestionnaire (sur la fiche de pension) et convenez d'un rendez-vous dans cet espace d'accueil. En alternative vous pouvez utiliser la nouvelle boîte fonctionnelle:

PMO-PENSIONS@ec.europa.eu

IL PROLONGE LA VIE ACTIVE

Le déambulateur ou ambulateur : un support d'aide à la marche muni de roues, aussi nommé « Rollator » ou « Walker »

Nulle part ailleurs cette aide à marcher n'est aussi répandue qu'en Scandinavie. Ceci témoigne d'une relation pratique à la vie et d'une certaine humilité qui existent dans ces pays.

Historiquement parlant

C'était l'Ambassadeur de France au Danemark qui, peu après son arrivée en 2013, a attiré l'attention sur le déambulateur dans les rues de Copenhague. « Nous devrions tout de suite introduire en France cet instrument pratique qui prolonge de plusieurs années la vie active des plus âgés », dit-il et poursuit : « mais il faudrait plusieurs années pour convaincre les dames parisiennes de paraître en public avec un tel "engin". Autant s'isoler dans les appartements ». Ces remarques tombent à l'occasion d'une rencontre à l'Ambassade de France à Copenhague où j'étais invité à expliquer, pour une délégation française ébahie, l'État Providence à la danoise et le système « flexicurity », baptisé pour l'occasion « flexicurité ». Entretemps, le Président de la République française s'appelle Emmanuel Macron qui souhaite introduire en France le modèle danois souple et qui, élu depuis un an seulement, de façon surprenante, applique ses promesses électorales à marche forcée.

Mais le déambulateur scandinave reste toujours un rêve lointain. Il témoigne d'une relation pratique à la vie et d'une absence de vanité. Et puis bien sûr de l'individualisme bien présent dans les sociétés nordiques bien que leur nature collective soit le plus souvent mise en avant.

Il prolonge de 10 à 15 ans une vie active

Les anciens doivent se débrouiller seuls aussi longtemps que possible sans trop d'assistance de la part de la famille. La Sécurité sociale intervient, mais de préférence avec de l'aide à l'auto assistance. Le déambulateur en est l'exemple parfait — une fois l'aversion vaincue. Il prolonge de 10 à 15 ans une vie active où l'on peut continuer à faire ses courses soi-même, se reposer dans la file

au supermarché et placer les achats dans le très pratique panier. Il n'a rien de mal à l'utiliser si ce n'est de signaler une faiblesse physique, ce qui est finalement positif, comparé à l'impuissance et à la dépendance de ceux qui ne l'utilisent pas.

SOURCE :
KRISTELIGT DAGBLAD 6.3.2018
UFFE ØSTERGAARD
TRADUCTION : ERIK HALSKOV



Prise au parc Josaphat à la fête de la cerise

L'ambulateur a été inventé par l'aide-soignante suédoise Aina Lucia Wifalk (1928-1983) à la fin des années 70. En 1949, elle était atteinte de la poliomyélite et a dû interrompre ses études d'infirmière. Elle ne s'est pourtant pas laissée abattre et a pris l'initiative de fonder à Lund en 1952 l'association des personnes handicapées et elle travaillait comme aide-soignante à la municipalité de Västerås. C'est ici qu'elle a inventé dans les années 1960 le « manupède », un engin ou instrument, avec des airs de vélo, pour l'exercice des bras et des jambes pour personnes en chaise roulante.

En 1976, elle obtient une retraite anticipée, ses épaules étant usées par l'usage de béquilles durant 25 ans. Son esprit d'initiative n'a pourtant pas diminué et en 1978 elle présente son concept tout complet d'un nouvel « engin à roues ». Un fonds public de développement en a compris le potentiel et a accordé à Mme Wi-

falk une aide financière et trouvé également une entreprise pour construire le premier prototype. Trois ans après la production était lancée. Pour assurer sa diffusion, elle ne l'a jamais fait breveter et a donné les bénéfices réalisés à une association chrétienne. En Grande-Bretagne, on avait développé une aide à marcher « chromée », appelée « Walker », marcheur, avec 2 roues avant et des embouts en caoutchouc sur les tubes en arrière. La particularité suédoise consistait à ajouter une paire de roues et des freins à main et l'engin fut nommé « Rollator ». Ce fut une véritable aventure industrielle. Durant les 30 années qui ont suivi, la valeur de la production de « Rollators » atteint 2,5 milliards de couronnes. En Suède 60 000 « Rollators » sont prescrits médicalement chaque année, avec le résultat que la Suède présente la plus grande densité de « Rollators » au monde, suivi de très près par le Danemark, le reste de l'Europe se trouvant loin derrière.

MIEUX CONNAÎTRE L'EUROPE POUR UNE MEILLEURE OPINION PUBLIQUE

NEUVIÈME ÉDITION DE L'INITIATIVE DES LIONS CLUBS DE LA VÉNÉTIE (ITALIE), EN COLLABORATION AVEC « L'UFFICIO SCOLASTICO REGIONALE ».

Quand l'Europe appelle, les étudiants (les jeunes) répondent.

L'état très préoccupant de l'opinion publique au sujet de l'Europe nécessite un intense travail de « réconciliation » à fournir également par la société civile.

La politique de communication de la Commission (et du PE) n'est pas à la hauteur de la situation dans l'opinion publique.

PAR GATEANO DONÀ & WILMA VISCARDINI

Les jeunes répondent... si la Commission les appelle

Les jeunes (les étudiants) répondent à l'Europe avec enthousiasme... si la Commission les appelle : cela est confirmé par leur participation active à la neuvième édition de l'initiative « Mieux connaître l'Europe ».

La « réunion conclusive » de l'édition de cette année s'est tenue à Rovigo le 9 mai 2018, avec la participation d'une délégation de **400 étudiants et 30 professeurs**, délégation qui représentait les **2000 étudiants et 80 professeurs** environ (de la région Veneto) qui ont participé au projet (cf. photo de la salle bondée d'étudiants). L'initiative « Mieux connaître l'Europe » a été appréciée une fois de plus par les étudiants et a contribué à **réduire la distance entre l'Europe et ses citoyens**.

Les étudiants ont beaucoup apprécié l'opportunité d'améliorer leur connaissance et leur intérêt à la construction européenne.

Les jeunes répondent et les étudiants sont « récupérables » pour l'Europe... si la Commission les appelle !

L'état très préoccupant de l'opinion publique au sujet de l'Europe nécessite un intense travail de « réconciliation » à fournir également par la société civile

C'est en considérant la grave situation de l'opinion publique envers l'Europe que les Lions Clubs (qui font partie de la « société civile ») organisent — depuis neuf années l'initiative citée au point 1) ci-dessus — en étroite collaboration avec l'Ufficio Scolastico Regionale. L'initiative « Mieux connaître l'Europe » a confirmé sa validité et son efficacité sur le plan de l'information européenne des citoyens (malheureusement depuis longtemps pas toujours à la hauteur de la situation, comme le succès des partis eurosceptiques aux récentes élections politiques italiennes le démontre).

La Commission et le Parlement européen devraient apprécier la contribution importante qui peut être donnée par la société civile pour réconcilier les citoyens avec les Institutions européennes et les principes qu'elles défendent. La Commission européenne et le Parlement européen pourraient s'inspirer de l'initiative et en intégrer les aspects positifs dans leur politique d'information.

Par ailleurs, l'expérience acquise par le District Lions et par l'Ufficio Scolastico Regionale

pourrait être mise à la disposition d'autres Régions italiennes et d'autres États, membres avec l'appui de la Commission et du Parlement européen.

La politique de communication de la Commission (et du PE) n'est pas à la hauteur de la situation dans l'opinion publique.

Rappelons que la nécessité d'une politique de communication efficace auprès des citoyens (et pas seulement destinées aux élites politiques, économiques et culturelles) a été proclamée à maintes reprises depuis plus de trente ans !

À titre d'exemple rappelons que déjà en décembre 2005 :

a) trois anciens Commissaires (Davignon, De Clercq, Van Miert) ont reconnu un déficit de communication.

Selon les trois commissaires, l'Europe est en crise et ils sont unanimes sur le remède : il faut communiquer (avec les citoyens) b) la Vice-Présidente Margot Wallström a lancé un « Plan D » (Démocratie, Dialogue, Débat) pour associer davantage les citoyens à l'Union.

Ces déclarations n'ont eu malheureusement presque aucune suite concrète de la part des services de la Commission européenne.

Conclusion

La Commission et le Parlement européen devraient améliorer d'urgence leur politique d'information destinée aux citoyens européens, et ce dans toutes les langues officielles de l'UE, afin de les informer correctement et de les associer activement à la construction européenne.



ILS DÉFENDENT NOS LIBERTÉS

30 ANS DU PRIX SAKHAROV

AVANT-PROPOS D'ANTONIO TAJANI, PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le prix Sakharov, dont nous célébrons le trentième anniversaire, est autant d'actualité aujourd'hui qu'il l'était en 1988 lorsqu'il a été décerné pour la première fois, à Nelson Mandela et Anatoli Martchenko. La lutte pour les droits de l'homme demeure en effet une priorité pour le Parlement européen. Le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit est une initiative phare de notre engagement plus large en faveur des droits de l'homme, qui sont au cœur de nos valeurs communes.

Accordé à de nombreuses personnalités exceptionnelles, le prix Sakharov est devenu au fil du temps bien plus qu'une cérémonie annuelle : il est désormais un porte-voix pour les lauréats. Le Parlement européen intègre ces derniers dans le réseau du prix Sakharov et les aide dans leur

rôle d'ambassadeur veillant à promouvoir l'esprit de l'initiative. Avec eux, nous avons mis sur pied la bourse Sakharov pour les défenseurs des droits de l'homme, afin d'apporter notre soutien aux militants dans le monde entier.

Ce livre s'adresse à tous ceux qui, à l'instar des lauréats, luttent pour leurs droits et pour une société plus juste tout en incitant les autres à faire de même. Je ne peux qu'exprimer mon admiration et mon soutien à l'égard des quatre courageux boursiers du prix Sakharov — quatre parmi tant d'autres — dont le travail et la vie emblématiques sont l'objet de ce livre.

Je souhaiterais également saisir l'opportunité de remercier Éric Fottorino, éminent journaliste et écrivain, qui réussit à raconter leur histoire tout en suscitant la réflexion

par son essai sur les droits de l'homme dans le monde, ainsi que Jérôme Sessini, Bieke Depoorter, Enri Canaj et Newsha Tavakolian, quatre photographes de renom, dont les images font tant pour donner vie à ces histoires.

Ces dernières années, l'espace qu'occupait la société civile s'est progressivement réduit de par le monde. Les organisations qui cherchent à défendre les droits fondamentaux de leurs concitoyens sont parfois accusées dans leurs pays d'être des agents étrangers ; on recourt à l'intimidation, à l'emprisonnement et à la torture pour les réduire au silence. Les droits fondamentaux sont également remis en cause dans le monde occidental et au sein même de l'Union européenne.

Les libertés les plus élémentaires de nos concitoyens sont menacées par un



terrorisme mondial, que nous devons combattre avec détermination, sans pour autant empiéter sur nos libertés fondamentales. À ce jour, le prix Sakharov a honoré à trois reprises des militants cubains pour la démocratie : Guillermo Fariñas, en 2010, les Dames en blanc, en 2005, et Oswaldo José Payá Sardiñas, en 2002. Décerné à Hu Jia en 2008 et à WeiJingsheng en 1996, le prix a voulu, par deux-fois, mettre en évidence la longue et difficile lutte pour les droits de l'homme en Chine.

Nous avons également salué l'action des militants iraniens Nasrin Sotoudeh et Jafar Panahien 2012, ainsi que celle de l'organisation non gouvernementale russe Memorial en 2009.

La liberté de la presse se trouve aujourd'hui menacée dans de nombreux pays, où les gouvernements tentent de réduire au silence et d'opprimer les journalistes. En remettant le prix Sakharov à Reporters sans frontières en 2005, à l'Association biélorusse des journalistes en 2004 et à Oslobodjenje en 1993, le Parlement européen a voulu rendre hommage à des



Photo extraite du livre

personnalités charismatiques qui ont érigé le journalisme indépendant en clé de voûte de la démocratie.

Les femmes sont — encore à l'heure actuelle — les plus exposées aux violations des droits de l'homme. Malala Yousafzaï et Hauwa Ibrahim, lauréates respectivement en 2013 et 2005, se battent pour défendre et promouvoir les droits de celles-ci, y compris par l'accès à l'éducation.

En 2016, le prix Sakharov a distingué Lamiya Aji Bachar et Nadia Mourad, deux courageuses femmes yézidiennes originaires d'Iraq,

et en 2014, le médecin congolais Denis Mukwege, qui se sont élevés contre les violences insupportables dont sont victimes les femmes et les enfants lors de conflits.

Le prix Sakharov honore également le plus intime de tous les droits humains, la liberté de pensée elle-même. Des lauréats, tels que le blogueur saoudien Raïf Badawi, ont été envoyés en prison pour avoir exprimé leurs idées.

Trois décennies durant, les lauréats du prix Sakharov ont été une source durable d'inspiration. Mon espoir est qu'au cours des trente prochaines années, cette inspiration qu'ils nous offrent incite d'autres personnes à faire preuve de compassion, à s'engager et à lutter pour un monde plus juste. Le prix Sakharov ne s'en trouvera ainsi que renforcé.

UN LIVRE DU PARLEMENT
EUROPÉEN

© Union européenne, Parlement européen,

<http://bit.ly/2tOKITG>

Les opinions exprimées dans ce livre sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen.



PIERRE MOSCOVICI : DE BERCY AU BERLAYMONT

DANS CE CLAIR-OBSCUR SURGISSENT LES MONSTRES — CHOSES VUES AU CŒUR DU POUVOIR
Le monde d'hier. Vers un Nouveau Monde ?

Nous laisserons les lectrices et les lecteurs de VOX découvrir les chapitres du livre de Pierre Moscovici¹ consacrés plus particulièrement à son expérience du ministère de l'Économie et des Finances à Bercy, le « paquebot » qui abrite la direction générale du Trésor, la direction générale du Budget, la direction générale des Finances publiques et la direction générale de l'Industrie. Aux commandes de Bercy de 2012 à 2014, il fut un acteur privilégié du début du quinquennat de François Hollande, qui vit le parti socialiste français peu à peu disparaître de la vie politique française... et apparaître sur la scène de l'Élysée un certain Emmanuel Macron, alors conseiller économique du président.

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

Le moment européen

Fin 2014, Pierre Moscovici arrive au Berlaymont. Le président Juncker, confronté à la « polycrise européenne » — Grèce, réfugiés, Brexit, terrorisme, populismes —, lui confie le poste de Commissaire aux Affaires économiques et financières, auquel vient s'ajouter le portefeuille de la Fiscalité et de l'Union douanière. Fin 2017, lorsqu'il achève son livre, l'auteur se livre à un premier bilan de son action après trois ans : « Ai-je infléchi le cours des choses, ai-je agi différemment qu'un autre à ma place ? (...) Eh bien, je crois que oui ! Il y a trois chantiers que j'ai engagés avec la Commission, qui portent ma marque personnelle et même si elle est aussi collective ». Les trois chantiers en question portent noms :

1. La fin de l'austérité
2. La Grèce, mon combat
3. La révolution de la transparence.

La fin de l'austérité

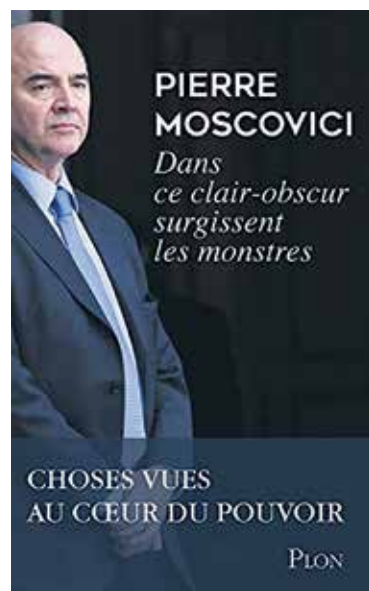
En social-démocrate² qui assume ses choix politiques, Pierre Moscovici partage l'analyse du président Juncker selon laquelle la politique budgétaire globale de la zone euro et la surveillance budgétaire ne devraient pas entraver la reprise qui s'amorce : le Pacte de stabilité et de croissance — les « critères de Maastricht » — doit être apprécié et modulé en intégrant des « flexibilités » pour les pays qui entament

¹ Pierre Moscovici « Dans ce clair-obscur surgissent les monstres - Choses vues au cœur du pouvoir » (Plon 2018)

² Sans le dire explicitement, l'auteur rassemble dans la même famille progressiste les socialistes et les sociaux-démocrates des pays européens

des réformes structurelles, pour ceux qui investissent ou qui connaissent une moindre croissance. Contre l'avis des « faucons », à l'intérieur de la Commission ou dans les instances du Conseil, telles que l'Eurogroupe, qui prônent des sanctions à l'encontre des contrevenants, le Commissaire Moscovici entend apporter la preuve que l'on peut conduire une politique budgétaire sérieuse sans céder à l'austérité qui appauvrit les économies et affaiblit les services publics, et mener une politique qui soit favorable à la croissance et à l'emploi. Et de marteler que, le jour — espérons-le — prochain, où les dirigeants européens — entendez : les chefs d'État ou de gouvernement des États membres concernés — se seront enfin décidés à réformer la zone euro, la surveillance budgétaire reste confiée à la Commission et à un ministre européen de l'Économie et des Finances désigné en son sein, et non à un Fonds monétaire européen, qui se substituerait au Mécanisme européen de stabilité (MES). Ce FME devrait rester intégré dans les institutions européennes afin d'être contrôlé démocratiquement par un Parlement de la zone euro. Il faut en finir avec ces instances — que ce soit l'Eurogroupe ou le MES — qui ne sont responsables devant personne et faire progresser — enfin — la gouvernance démocratique de la zone euro. À cet égard, je me permettrai de faire un commentaire personnel : j'avais récemment été frappé par la réflexion, je crois, de l'ex-président³ de l'Eurogroupe qui, pressé de répondre à l'objection selon laquelle son groupe man-

³ En décembre 2017, Mario Centeno, ministre des Finances du Portugal, a succédé à Jeroen Dijsselbloem à la présidence de l'Eurogroupe



querait de légitimité démocratique, aurait répliqué qu'il était au contraire parfaitement légitime, puisque lui — président de l'Eurogroupe — avait à rendre des comptes devant le... parlement néerlandais ! On mesure à cette réponse le malentendu fondamental que pose le fonctionnement de l'Eurogroupe... Dans le même ordre d'idées, un observateur avait un jour, en guise de boutade, suggéré que les électeurs grecs puissent participer à l'élection du... Bundestag, puisque c'est là que la politique à l'égard de la Grèce serait décidée... !

La Grèce, mon combat

Je cite Pierre Moscovici : « Aux yeux de certains, la Grèce est un problème pour la zone euro, celle-ci se porterait mieux sans elle en son sein, et réciproquement. Leur solution : organiser une séparation

à l'amiable. Cette thèse, tantôt implicite, tantôt explicite fut celle de Wolfgang Schäuble et, plus largement, du ministère des Finances allemand (...). Le commissaire Moscovici s'adresse à la partie des conservateurs allemands qui refuse que l'Allemagne consente à un partage des risques, à une forme de solidarité au sein de la zone euro. "Cette famille conservatrice chante les louanges de l'ordo-libéralisme : que chacun mette ses finances publiques en ordre, fasse des réformes structurelles en profondeur, libéralise son économie, et tout ira bien. Bref que chacun mène une politique à l'allemande." Et l'auteur de souligner "que l'Allemagne aurait besoin d'investir davantage, d'utiliser sa marge de manœuvre budgétaire — qui est considérable —, de réduire ses déséquilibres macro-économiques, à commencer par son solde courant démesuré, qui ne cesse de croître et représente plus de 9% du PIB, en particulier pour financer des infrastructures dont elle manque cruellement. Il y a un excès d'épargne qui bride la croissance européenne. L'Europe ne peut vivre éternellement avec ces excédents allemands." Encore une fois, Pierre Moscovici plaide

pour une réforme démocratique de la zone euro. "Il faut impérativement créer un ministère des Finances de la zone euro qui, à la fois, préside l'Eurogroupe et soit le Commissaire des Affaires économiques et financières, comme le souhaite Emmanuel Macron et Jean-Claude Juncker, comme Angela Merkel semble prête à l'envisager".

Et Pierre Moscovici de rendre hommage, à la fin de son chapitre sur la Grèce, à Alexis Tsipras et, plus récemment à Euclide Tsakalotos⁴, lesquels, au prix de quelles difficultés intérieures !, ont jusqu'ici su garder la Grèce dans la zone euro...

La révolution de la transparence

C'est le troisième chantier : celui de la lutte pour la transparence fiscale, contre la fraude et l'évasion fiscales. L'auteur salue le travail accompli par les médias et les journalistes d'investigation dans les révélations sur les Offshoreleaks, les Luxleaks, les Swissleaks, les Panamapapers, les Paradisepapers : la pression publique et

⁴ Euclide Tsakalotos a remplacé Yanis Varoufakis à la tête du ministère grec de l'économie

la peur du "name and shame" (nommer et dénoncer) ont incontestablement contribué à faire progresser la transparence. L'échange d'informations. la fin du secret bancaire entre les 28 États membres et au-delà (Suisse, Saint-Marin, Andorre, Monaco, Liechtenstein...), la directive sur les "rescrits fiscaux" (accords en matière d'imposition entre les administrations fiscales et certaines entreprises), pratiqués notamment au Luxembourg : autant de points marqués dans la lutte contre le "dumping fiscal".

L'auteur rappelle également les efforts accomplis en vue de réaliser le projet d'une taxe sur les transactions financières ("taxe Tobin") entre onze États membres dans le cadre d'une "coopération renforcée", dès lors qu'un accord entre les 28 est impossible. Le produit d'une telle taxe eût pu être affecté, notamment à la lutte contre le changement climatique, au développement économique: malgré l'absence de volonté politique, Pierre Moscovici continue à croire à la pertinence de ce projet et appelle les gouvernements concernés à prendre leurs responsabilités !

L'auteur rappelle aussi les autres dossiers



qu'il a mis sur la table : une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés... une proposition de lutte contre la fraude à la TVA ; la lutte contre le trafic illicite des biens culturels ; l'échange d'informations entre administrations sur les données comptables et fiscales des multinationales ("country by country reporting"), sans parler de la première "liste noire" des paradis fiscaux. Et le Commissaire Pierre Moscovici de conclure : "Si l'on veut sortir des mots d'ordre séduisants qui ne peuvent être suivis d'effets, il faudra faire passer la décision fiscale — et les questions sociales — de l'unanimité actuellement requise à la majorité. La possibilité de procéder ainsi existe, elle est prévue dans les traités. Il faut et il suffit pour cela d'une décision du Conseil des ministres... à l'unanimité. Il ne sera pas facile d'y parvenir, mais Jean-Claude Juncker a eu raison, dans son discours sur l'état de l'Union, à Strasbourg en décembre 2017, de le proposer et d'inviter à lever ce tabou. La balle est dans le camp des États membres. Je suis persuadé que c'est le sens de l'histoire. Une fois de plus, la démocratie, l'efficacité et la justice vont de pair".

Quel avenir à 27 ?

Après avoir dressé un bilan d'étape à moins de deux ans de la fin du mandat de la Commission Juncker, dont les résultats sont loin d'être négligeables, Pierre Moscovici insiste sur ce qu'il reste à faire. "Réussir le Brexit. Faire encore progresser la défense européenne. Consolider le socle européen des droits sociaux. Revoir notre conception des accords commerciaux. Mettre en place une politique commune, ferme et humaine d'accueil des réfugiés. Concevoir un budget européen tourné vers l'avenir — l'investissement, l'innovation, l'éducation, la jeunesse. Et surtout, renforcer et démocratiser la zone euro qui, après le départ de la Grande-Bretagne — prévu le 29 mars 2019 — représentera 85 % du PIB de l'Union européenne et a vocation à s'étendre à l'Europe entière".

D'ici aux prochaines élections européennes en mai ou juin 2019 et, dans la foulée, à d'autres échéances capitales, parmi lesquelles la fin du mandat de Mario Draghi (Commentaire du rédacteur de ces lignes : dont la contribution à la sauvegarde de la zone euro fut décisive), Pierre Moscovici martèle : les procédures électorales doivent être démocratisées : maintien du système des Spitzenkandidaten, susceptible de dégager une majorité plutôt que simplement consacrer l'hégémonie du parti arrivé en tête ; ne pas renoncer — sans doute à terme — aux listes transnationales ; bref, personnaliser davantage un scrutin qui a besoin de simplifier son rapport aux électeurs. Cette exigence démocratique vaut en particulier pour la zone euro, qui doit impérativement se doter d'un budget, d'un parlement et d'un ministre.

En guise de conclusion

Dans les mois qui viennent, les dirigeants européens comprendront-ils que l'enjeu réside dans la réponse à trois crises : **une crise d'efficacité, une crise de solidarité, une crise démocratique ?** Je laisserai aux lectrices et lecteurs de VOX le soin d'apprécier, en fonction des convictions de chacune et chacun, l'analyse que fait l'auteur — en fin d'ouvrage — des conditions d'un retour de la Gauche et de la social-démocratie.

En revanche, je retiendrai son appel à saisir le "moment européen" : "Paris/Berlin/Bruxelles, c'est le Triangle d'or, la condition sine qua non d'un nouvel élan européen. Mais cela ne suffit pas : il faudra aussi associer et entraîner tous les autres. Je l'ai dit : une fenêtre d'opportunités s'est ouverte en 2017 — jusqu'à l'été 2018 sans doute. Ne laissons pas passer ce moment européen, tant attendu et qui ne reviendra pas de sitôt !"

VAN CAMPENHOUT.ROGER@SKYNET.BE

Cigna

Déjà assuré pour hospitalisation? **CONNEXION**

Cigna Eurprivileges

Fonctionnaires en activité - Affiliats | **Fonctionnaires à la retraite - AIACE** | Demandes de remboursement | Des questions?

Assurance accidents

Hospitalisation

Prolongez la couverture statutaire en cas d'accident après le départ à la retraite

Identique en tous points aux garanties offertes aux fonctionnaires en activité, l'assurance accidents collective vous garantit la même tranquillité d'esprit. Jetez un coup d'œil au tableau ci-dessous pour comparer cette assurance accidents spécifique à la couverture proposée par l'option 'Gros risques avec couverture accidents' de l'assurance hospitalisation.

DES QUESTIONS?

Suis-je couvert à l'étranger? Puis-je payer par domiciliation? Y a-t-il un délai d'attente? Nous avons la réponse à vos questions

Assurance accidents | Gros risques avec couverture accidents

Lisez nos questions

les anciens qui nous ont quittés

ACCIARRI Pietro	29/09/31	25/03/18	COM	KASKIMIES Kati	16/07/60	6/05/18	COM
ADOUZI Christiane	2/10/36	14/04/18	COM	KENDALL Brian	20/07/35	10/03/18	COM
BERNARD Françoise	26/04/34	31/12/17	COM	KONTOURIS Karin	21/07/43	9/05/18	COM
BETTAC Heinz Helmuti	10/09/36	21/05/18	COM	LEFRANCQ Simone	2/11/25	9/04/18	COM
BINDA Maryse	14/06/42	5/04/18	PE	LEMMENS Joseph	22/02/21	24/05/18	COM
BOUCHEZ Eliane	24/03/31	15/04/18	PE	MAUER-FRANK Andree	6/07/31	14/05/18	COM
CAPITANI Fernando	27/11/32	13/03/18	CC	MERTENS Robert	15/06/36	9/05/18	CM
CARDILLO Monique	7/10/30	23/04/18	COM	MEYER Friedrich Wilhelm	24/02/54	18/04/18	SAS
CHAMBON René	13/10/24	30/04/18	COM	MOEHLER Rolf	17/05/31	14/04/18	COM
CHAUMONT Liliane	13/04/34	11/03/18	PE	MOONS Jacobus	6/06/39	1/04/18	CJ
CLEMENTS Rodney	14/06/37	26/04/18	COM	NOBILI Dario	26/12/30	31/03/18	COM
COLIN Michel-Pierre	4/10/43	20/05/18	COM	OBST Wolfgang	29/04/29	28/04/18	COM
CROS Pierre	25/06/21	16/04/18	COM	ODENDAHL Ursula	25/10/54	2/04/18	COM
CULMSEE Bent	30/12/25	17/03/18	COM	OHLSEN Hans	9/07/23	8/05/18	PE
CULMSEE Suzanne	2/12/44	24/01/18	CES	OPITZ Hans Joachim	11/01/21	12/04/18	PE
DE BUNDEL Rudy	18/03/44	13/05/18	COM	PAPPALARDO Mario	18/07/32	25/04/18	COM
DE ROSA-VAN HOUT Rosa	26/02/31	30/04/18	COM	PASSELECQ Claude	27/12/44	17/04/18	CM
DELISSSEN Karl Heinz	29/01/29	5/05/18	CM	PEDROSO Ivana	7/10/47	15/04/18	PE
DERYCK Joseph	19/08/47	7/04/18	CM	PIETTE-BULCKE Danielle	19/10/49	18/05/18	COM
DICKENS Anthony	28/08/38	12/05/18	COM	REBEL Adelheid	7/09/30	12/05/18	COM
DRURY Michael	31/01/34	18/04/18	COM	REICHARDT Frans	14/01/31	9/04/18	COM
DUTRIEUX Philippe	24/09/49	11/05/18	COM	REY Jean-Paul	31/08/31	24/04/18	COM
ENGELHARDT Erwin	17/12/35	21/05/18	COM	RIMKUS Hans Joachim	7/07/26	11/05/18	COM
ERBA Piero	4/03/29	21/03/18	COM	ROHR Gert	5/06/31	24/05/18	COM
FANNES Jacqueline	20/09/33	6/05/18	CM	ROSSI Giovanni	11/09/28	28/03/18	COM
FERNANDEZ DE LA MATA Carmen	10/03/57	23/03/18	COM	SANDMEIER Renée	22/11/56	9/04/18	COM
FRANZETTI Gian Aldo	12/10/26	24/03/18	COM	SCARCELLI Aurora	28/07/55	8/04/18	COM
GAERNER Egon	22/04/35	1/04/18	COM	SEELAND Gerhard	10/09/42	30/04/18	COM
GINSBACH Claude	8/08/35	10/05/18	CJ	SHEFFIELD Robert	26/08/29	18/04/18	COM
GIRELLI Franco	4/11/38	9/05/18	COM	SIMON Fulco	10/12/73	25/04/18	PE
GLODEN Raoul	24/01/33	29/04/18	COM	THUET Cecile	21/05/36	23/04/18	COM
GOFFEAU André	26/01/35	2/04/18	COM	TIMOURIAN-ALLAIN Hélène	6/12/27	4/05/18	COM
GOLINELLI Paolino	23/01/34	23/03/18	COM	TINSEL Denise	1/05/32	3/04/18	COM
HOEHNE Birgit	27/02/45	29/04/18	PE	VAN BOCKSTAELE Linda	9/11/50	28/03/18	COM
HOUTMAN Jacob	31/03/40	22/04/18	COM	VAN DE SIJPE-GHYSSENS Alice	11/06/46	12/04/18	COM
JACOBS Willy	2/04/54	10/05/18	EAS	VAN VEEN Hubertus	21/09/44	20/04/18	COM
JAECKEL Hanz-Jurgen	26/11/36	25/03/18	COM	VITANZA Filippo	4/04/49	24/05/18	PE
JENSEN PEDERSEN Margit	1/08/42	1/04/18	PE	WENDELBOE Lis	1/01/50	18/05/18	PE
JUNGERTH-ARNOTHY Jenny	7/01/35	22/04/18	COM	WESSBERG Hans Gustaf	26/04/52	29/03/18	CC
JUVVNS Marc	4/04/52	1/04/18	CM	WEYTS Sylvie	27/05/73	24/03/18	COM

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.

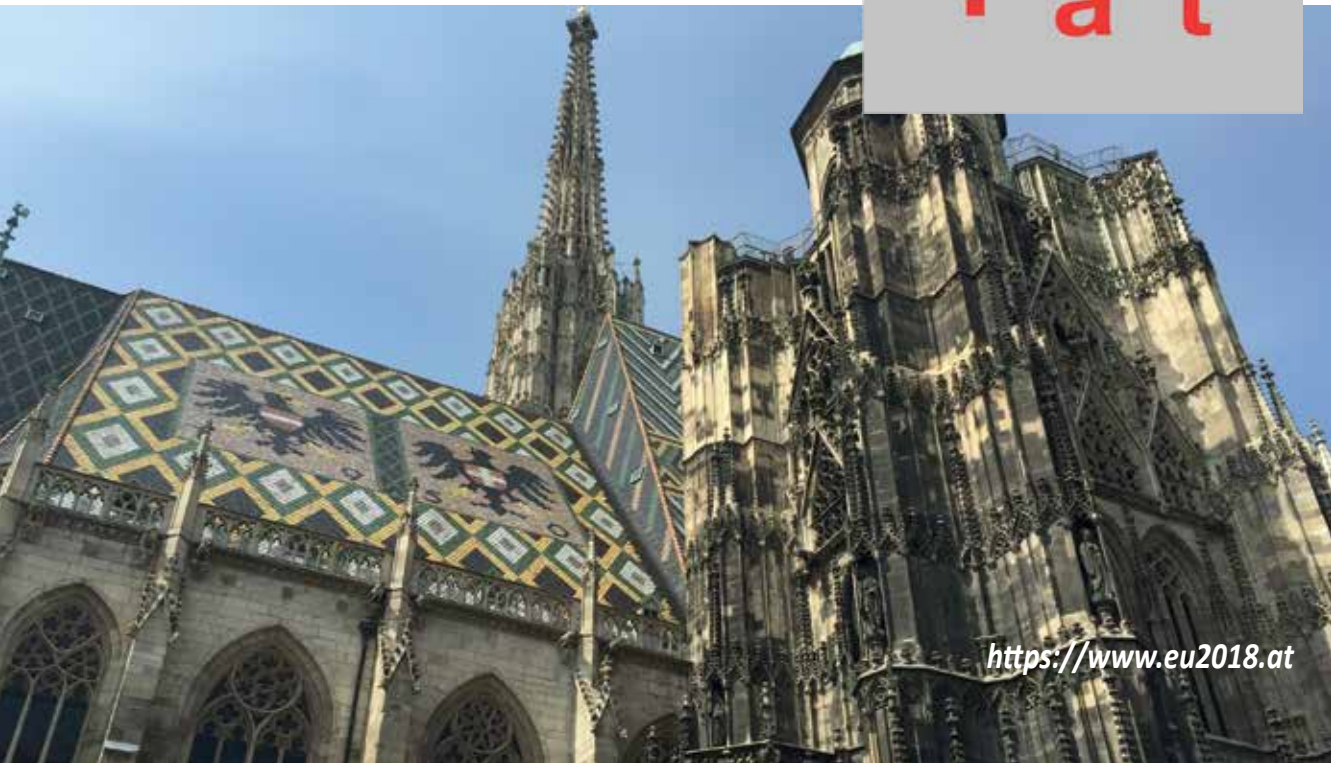
ÖSTERREICH - AUTRICHE

PHOTOS DE VIENNE, LA CAPITALE



**PRÉSIDENCE DU CONSEIL
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2018**

e 2 0
u 1 8
- a t



<https://www.eu2018.at>